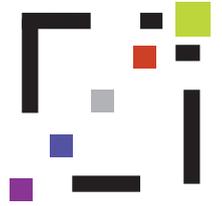


Agence d'urbanisme
pour le développement
de l'agglomération lyonnaise



Observatoire partenarial

Espaces agricoles et naturels

Numéro 2 - Juillet 2013

Les chiffres clefs de l'agriculture et des espaces agricoles

Scot de l'Agglomération lyonnaise



| | |
|---|----|
| Introduction | 3 |
| Limiter la consommation des espaces agricoles et naturels | |
| Indicateur 1 : Occupation du sol | 6 |
| Indicateur 2 : Occupation et valorisation de l'espace agricole | 8 |
| Indicateur 3 : Marché des biens agricoles, typologie des biens et des acquéreurs | 10 |
| Indicateur 4 : Marché du bâti agricole et des biens résidentiels à composante agricole | 12 |
| Maintenir et pérenniser une population agricole dynamique | |
| Indicateur 5 : Démographie agricole | 14 |
| Indicateur 6 : Emploi agricole | 16 |
| Développer l'économie agricole et sa diversité | |
| Indicateur 7 : Dimension économique des exploitations | 18 |
| Indicateur 8 : Statut et taille des exploitations | 19 |
| Indicateur 9 : Productions principales des exploitations | 20 |
| Indicateur 10 : Équipements agricoles, irrigation | 22 |
| Favoriser la diversification des exploitations et la commercialisation des productions sur le territoire | |
| Indicateur 11 : Diversification au sein des exploitations | 24 |
| Indicateur 12 : Dynamiques de commercialisation en circuits courts ou filières de proximité | 25 |
| Enjeux environnementaux des espaces agricoles | |
| Indicateur 13 : Espaces agricoles protégés ou inventoriés au titre de leur fonction écologique | 26 |
| Indicateur 14 : Eau potable et agriculture | 27 |
| Synthèse | 28 |
| Chiffres clefs par commune | 30 |
| Lexique | 32 |

L'observatoire partenarial des espaces agricoles et naturels

Les enjeux relatifs aux espaces agricoles et naturels, aux dynamiques périurbaines et à l'aménagement du territoire départemental en général relèvent de la compétence d'une multitude d'acteurs. Ces acteurs, et plus particulièrement le Département du Rhône et l'État (Direction départementale des territoires du Rhône), adhérents de l'Agence d'urbanisme, ont identifié des besoins de compréhension, d'évaluation et d'anticipation des problématiques relatives aux espaces agricoles et naturels, soumis à de fortes pressions dans les espaces périurbains que compte le département du Rhône.

Le Département du Rhône est particulièrement investi dans cette problématique avec le déploiement territorial de la compétence relative à la protection des espaces naturels et agricoles périurbains (PENAP). Parallèlement, à l'initiative du Préfet du Rhône, une démarche partenariale « Agriculture, urbanisme et territoires » a été engagée en 2008 dans le département. Elle rassemble les collectivités, les professionnels agricoles et les services de l'État, afin de partager les constats, d'identifier les leviers d'action et de mettre en place des outils adaptés, comme le protocole de construction en zone agricole. Elle a abouti à l'automne 2012 à la signature d'une charte partenariale dont la vocation est de consolider une ambition politique commune pour la préservation des espaces et de l'activité agricole du Rhône. Une des actions de cette charte porte sur la mise en place d'un observatoire des espaces agricoles et naturels, lieu de mutualisation, de mise en commun de données et d'études, de mise à disposition d'un socle d'informations homogène, de conduite d'analyses ou d'éclairages thématiques territoriaux, de communication conjointe sur les constats et les enjeux.

L'Observatoire partenarial des espaces agricoles et naturels, dont l'Agence d'urbanisme est l'opérateur, répond donc à ce besoin de partage des connaissances, d'approfondissement et d'évaluation des politiques publiques. Il constitue un outil d'aide à la décision pour les collectivités partenaires et s'inscrit pleinement dans l'objectif de la Charte « Agriculture, urbanisme et territoire ».

Cet observatoire porte à la fois sur l'économie agricole, l'occupation des sols et sur les politiques de gestion et de mise en valeur. Il répond pleinement aux objectifs énoncés dans les différentes politiques publiques de ses partenaires, en faveur d'une mise en cohérence des dispositifs de veille, de suivi et d'analyse (tableau de bord d'indicateurs).

Cette deuxième publication de l'observatoire présente l'agriculture dans le territoire du Scot de l'agglomération lyonnaise. Elle est accompagnée d'une fiche de synthèse pour les territoires de la communauté urbaine de Lyon, de la communauté de communes de l'est lyonnais et pour celle du pays de l'Ozon.

L'identité agricole de l'agglomération lyonnaise, un des facteurs de son attractivité

Une situation privilégiée

L'agglomération lyonnaise occupe une position géographique clé dont elle a su tirer parti tout au long de son histoire. Outre la grande richesse et diversité d'espaces agricoles et naturels qui en résulte, cette position représente un atout pour son développement. Dans la compétition que se livrent les grandes capitales européennes confrontées à la mondialisation, la métropole a indéniablement une carte à jouer. Elle est ainsi la deuxième agglomération française de par son poids démographique avec près de 1 300 000 habitants (à horizon 2030, c'est près de 150 000 habitants supplémentaires que l'agglomération devra accueillir), ses fonctions de commandement, son potentiel économique estimé en 2008 à 665 000 emplois et ses pôles d'enseignement supérieur (130 000 étudiants).

L'agglomération lyonnaise dispose par ailleurs du potentiel pour être une métropole durable : compétitive et respectueuse de la qualité de vie et de l'environnement.

Un projet de territoire équilibré

C'est cet équilibre qui fonde le projet de territoire porté par le Scot, alliant croissance démographique, développement économique, protection et valorisation des espaces de l'armature verte. L'objectif est que la moitié du territoire reste, selon les équilibres actuels, non urbanisée en 2030.

Les enjeux du territoire sont donc liés à la capacité de préserver l'attractivité de l'agglomération tant en termes économiques que résidentiels. Pour autant, la réponse à ces enjeux ne pourra se faire au détriment de la solidarité territoriale et résidentielle, ni au détriment de l'armature verte - les espaces agricoles et naturels du territoire - qui se doit d'être protégée et mise en valeur.

Une qualité de vie reconnue

La qualité du cadre de vie de l'agglomération lyonnaise est aussi, et avant tout, fondée sur la présence de paysages variés, sur la préservation de la biodiversité, sur la valorisation des espaces de nature ordinaire, sur la capacité à répondre à une demande croissante de loisirs et de découverte et, bien entendu, sur le maintien d'une activité agricole dynamique et viable.

La diversité agricole comme atout

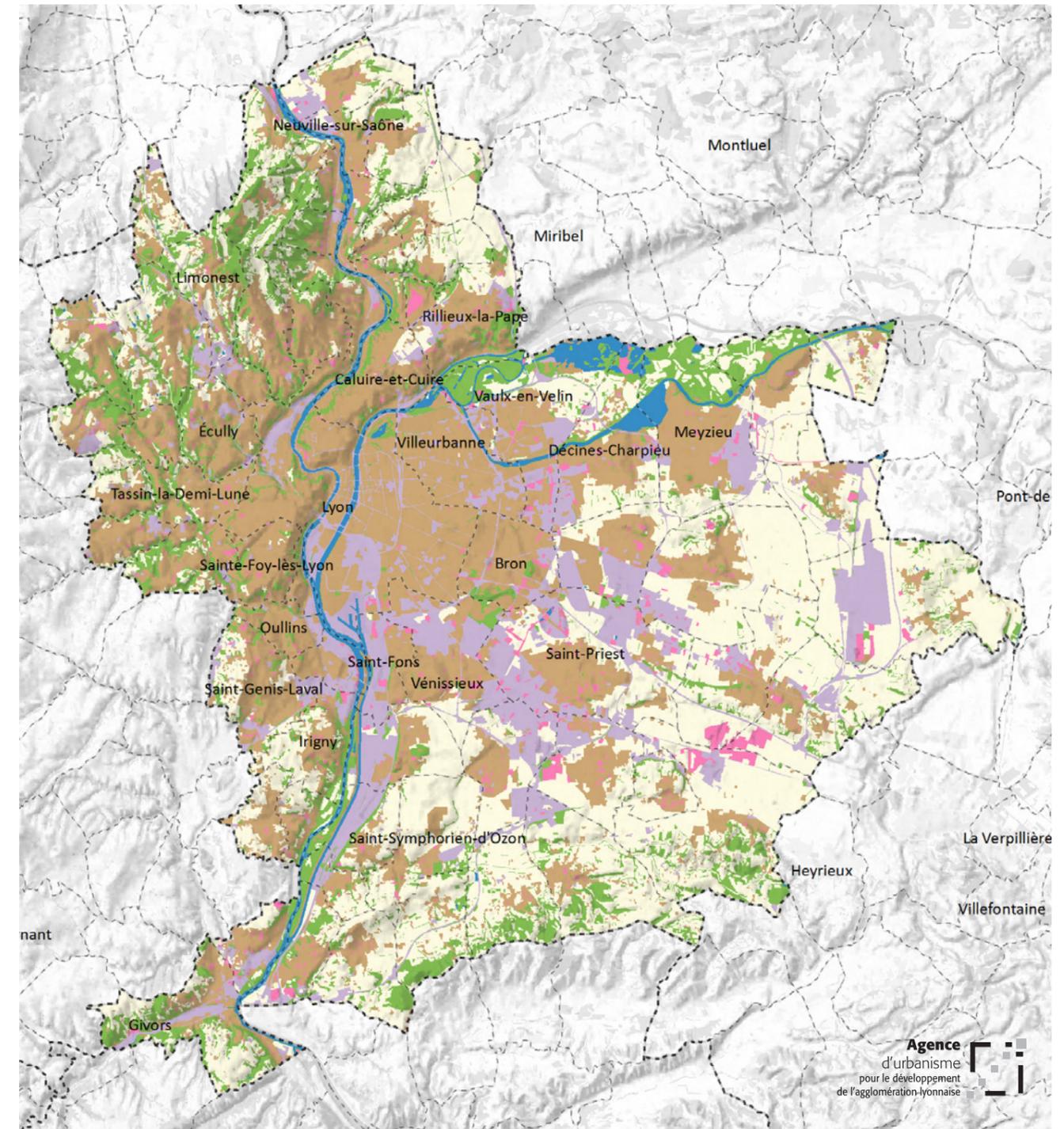
L'agriculture de l'agglomération lyonnaise est aujourd'hui forte de sa diversité, de son emprise (36% du territoire en 2010, soit plus de 26 000 hectares) et de son dynamisme : près de 560 exploitations agricoles sont recensées dans les 73 communes du territoire. Mais cette agriculture est également fragilisée par des contraintes de pressions, de discontinuités liées à sa situation périurbaine et par un manque de rentabilité et de compétitivité, phénomène touchant l'agriculture française en générale.

Vers une meilleure compréhension des enjeux agricoles

Les chiffres clés de l'agriculture présentés dans ce document ont pour objectif de mieux cerner les dynamiques spatiales et socio-économiques à l'œuvre dans l'agglomération lyonnaise, de mettre en lumière les phénomènes les plus saillants.

Ce sont autant d'éléments pour comprendre les enjeux agricoles du territoire, enjeux interpellant directement les politiques et les projets d'aménagement ; des problématiques à intégrer pleinement à la construction de la ville de demain.

Occupation du sol en 2010 - 26 338 hectares d'espaces agricoles



Sources : Spot Thema, Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise

- Esp. urbanisés
- Activités et infrastructures
- Espaces en mutation
- Esp. agricoles
- Esp. naturels
- Eau

OBJECTIF : Mesurer et localiser les dynamiques d'artificialisation. Cet indicateur correspond aux différents types d'occupation du sol et à leurs évolutions. Il permet d'une part de localiser et mesurer les surfaces artificialisées et non-artificialisées à un instant donné et d'autre part d'en suivre leurs évolutions. Sources : Spot-Thema

Occupation du sol

* : en violet, les termes explicités dans le lexique (page 32)

Ce qu'il faut retenir

- 48 % d'espaces artificialisés, 52 % d'espaces non-artificialisés (espaces agricoles et naturels) ;
- 1 373 ha artificialisés ; + 4 % d'espaces artificialisés entre 2000 et 2010 ;
- 93 % des espaces artificialisés étaient agricoles ;
- 40 % de l'artificialisation nouvelle s'est faite au profit des activités économiques et des infrastructures et 34 % du tissu urbain mixte à dominante d'habitat.

Plus d'un tiers du territoire est occupé des espaces agricoles

En 2010 les **espaces agricoles*** (au sens de Spot Thema) occupent 36 % du territoire du Scot de l'agglomération lyonnaise. Au total, 52 % du territoire n'est pas **artificialisé**.

À l'échelle du département, 51 % des espaces sont agricoles pour un total de 80 % d'espaces non artificialisés.

Une croissance de l'artificialisation lyonnaise que dans les autres territoires du département

Entre 2000 et 2010, le bilan net d'artificialisation s'établit à 1 373 hectares pour le territoire du Scot dont :

- 716 hectares entre 2000 et 2005,
- 657 hectares entre 2005 et 2010.

Cela correspond à une croissance de l'**artificialisation** de 4 % sur la décennie, rythme inférieur à la moyenne départementale, qui s'établit à 5,4 %.

Ainsi, la dynamique d'artificialisation entre 2000 et 2010 a été plus forte dans les territoires périurbains et ruraux que dans l'agglomération principale. Le rythme relativement constant de l'artificialisation sur les deux périodes d'observation laisse par ailleurs entrevoir l'efficacité de la planification locale (Sdau et Pos) sur la maîtrise de la consommation foncière dans le territoire.

40% de l'artificialisation au profit des activités économiques

93% des espaces artificialisés entre 2000 et 2010 étaient agricoles en 2000. Cette artificialisation s'est réalisée essentiellement au profit des espaces d'activités économiques et des infrastructures, notamment dans l'est lyonnais (voir carte ci-contre).

Cette répartition de l'artificialisation dans l'agglomération, qui fait la part belle au développement économique, est très différente de ce qui est observé à l'échelle départementale où 48 % de l'artificialisation se réalise au profit d'un tissu urbain mixte essentiellement résidentiel.

Espaces artificialisés entre 2000 et 2010

1 509 hectares ont été artificialisés dans le territoire du Scot de l'agglomération lyonnaise entre 2000 et 2010.

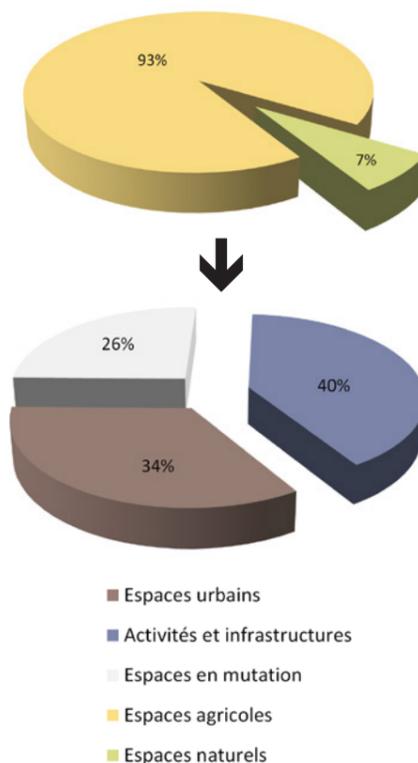
93 % de ces espaces étaient agricoles en 2000.

Ces 1 509 hectares sont devenus pour 40 % des espaces d'activités économiques et des infrastructures.

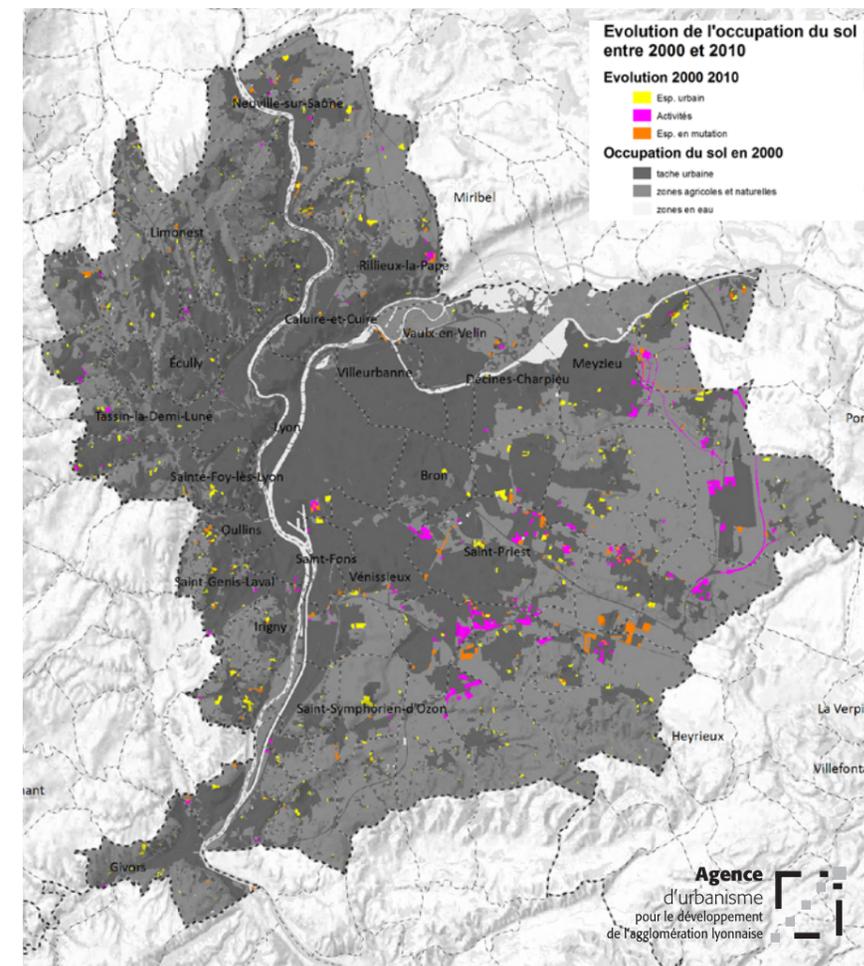
Dans le même temps, 136 hectares ont été regagnés par les espaces naturels et agricoles. Le bilan d'artificialisation est donc de 1 373 hectares.

Pour le département du Rhône 3 447 hectares ont été artificialisés. 90 % étaient agricoles et 45 % sont devenus des espaces urbains à prédominance d'habitat. 190 hectares ont été regagnés par les espaces naturels et agricoles, portant le bilan d'artificialisation à 3 257 hectares.

Espaces agricoles et naturels artificialisés entre 2000 et 2010 et nouvelle occupation du sol en 2010



Les lieux de l'artificialisation entre 2000 et 2010

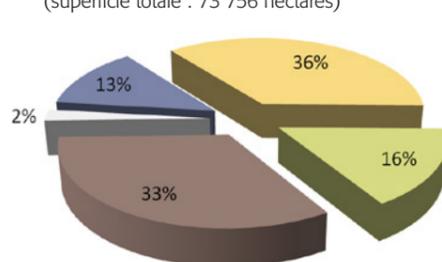


Sources : Spot Thema, Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise

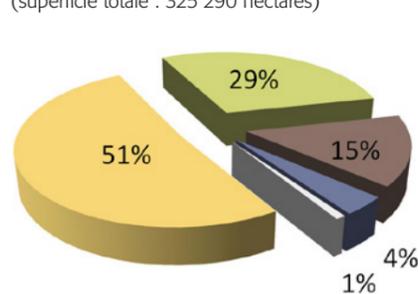
| | Artificialisation entre 2000 et 2010 | | |
|-------------------------|--------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|
| | Espace urbain par nouvel habitant | Espace urbain par nouveau logement* | Espace d'activité par nouvel emploi |
| Agglomération lyonnaise | 80 m ² | 77 m ² | 72 m ² |
| Département du Rhône | 146 m ² | 157 m ² | 90 m ² |

* dont 10 % en individuels purs, 6 % en individuels groupés et 76 % en collectifs pour l'agglomération lyonnaise
Sources : Spot Thema, Insee, Dreal

Scot de l'Agglomération lyonnaise (superficie totale : 73 756 hectares)



Département du Rhône (superficie totale : 325 290 hectares)



Sources : Spot Thema, Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise

Évolution de l'occupation du sol entre 2000 et 2010

| | 2000 | 2005 | 2010 | Évolution 2000-2010 |
|---|-----------|-----------|-----------|---------------------|
| 1- Espaces artificialisés | 34 336 ha | 35 052 ha | 35 709 ha | + 1 373 ha |
| | 46 % | 47 % | 48 % | + 4 % |
| Espaces urbains | 23 905 ha | 24 308 ha | 24 624 ha | + 720 ha |
| | 32 % | 33 % | 33 % | + 3 % |
| Zones d'activités économiques et commerciales | 5 553 ha | 5 858 ha | 6 166 ha | + 613 ha |
| | 8 % | 8 % | 9 % | + 11 % |
| Infrastructures (routières ferroviaires et aéroportuaires) | 3 126 ha | 3 193 ha | 3 210 ha | + 84 ha |
| | 4 % | 4 % | 4 % | + 3 % |
| Espaces en mutation (carrières, décharges, espaces libres urbains) | 1 753 ha | 1 693 ha | 1 709 ha | - 44 ha |
| | 2 % | 2 % | 2 % | - 3 % |
| 2- Espaces non artificialisés | 39 420 ha | 38 704 ha | 38 047 ha | - 1 373 ha |
| | 54 % | 53 % | 52 % | - 3 % |
| Espaces agricoles | 27 555 ha | 26 879 ha | 26 338 ha | - 1 217 ha |
| | 38 % | 37 % | 36 % | - 4 % |
| Espaces naturels | 11 865 ha | 11 825 ha | 11 709 ha | - 156 ha |
| | 16 % | 16 % | 16 % | - 1 % |

Sources : Spot Thema, Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise

Indicateur N°2

OBJECTIF : Mesurer l'ampleur de la valorisation agricole de l'espace. Cet indicateur correspond à la surface exploitée par l'activité agricole. Il mesure la surface agricole utile par territoire ainsi que la part de chaque orientation économique des exploitations dans la surface totale.
Sources : Agreste Rhône-Alpes - Recensements agricoles

Occupation et valorisation de l'espace agricole

20 311 hectares de surface agricole utile (SAU) en 2010

En 2010 les 559 exploitations de l'agglomération lyonnaise ont déclaré 20 311 hectares de **surface agricole utile**. 90 % de cette SAU sont occupés par les **moyennes ou grandes exploitations**.

En comparaison, la surface agricole utile des 5 948 exploitations du Rhône s'étend sur 138 649 hectares, et 89 % de ces surfaces sont occupés par les moyennes et grandes exploitations. La SAU des exploitations de l'agglomération lyonnaise représente près de 15 % de celle du département.

Les grandes cultures sont majoritaires

14 000 hectares sont cultivés par des exploitations dont les productions dominantes sont les grandes cultures (essentiellement céréales, oléagineux et protéagineux). Elles occupent donc 69 % de la SAU de l'agglomération

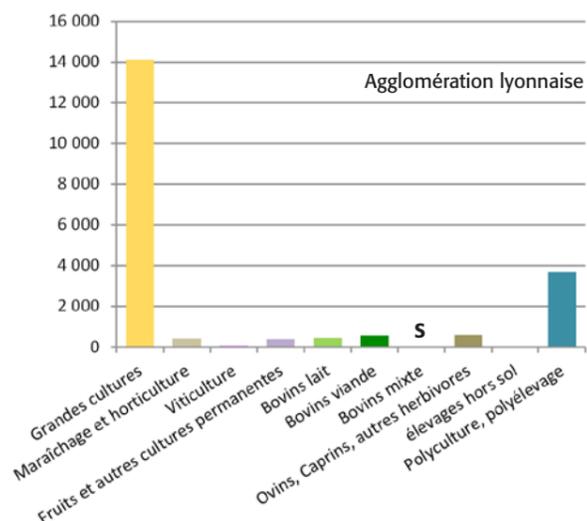
Les exploitations en polyculture, deuxième occupation spatiale, occupent moins de 4 000 hectares soit 20 % de la SAU du territoire.

La situation est très différente de ce que l'on observe à l'échelle départementale où l'élevage est dominant au sein d'un territoire très diversifié.

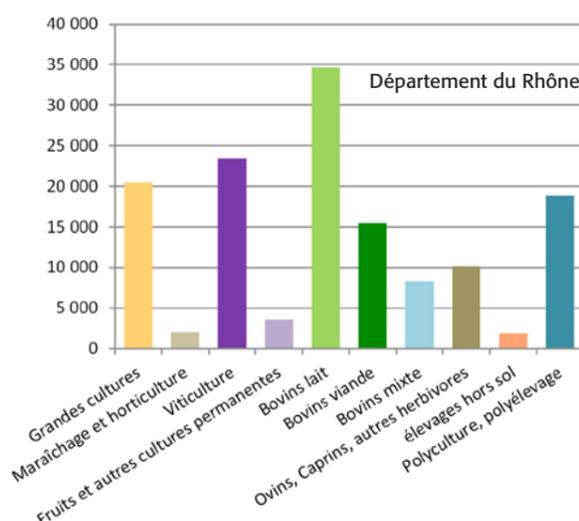
| | 2000 | 2010 | Evolution 2000 - 2010 |
|------------------------|-----------|-----------|-----------------------|
| Surface agricole utile | 22 860 ha | 20 311 ha | - 2 549 ha (- 11 %) |

Source: DRAAF, Recensements agricoles 2000 et 2010.

Répartition de la surface agricole utile par production principale des exploitations en 2010



Dans l'agglomération lyonnaise, 14 000 ha environ sont occupés par des exploitations dont la production principale est « grandes cultures.»



Sources : Draaf, Recensements agricoles 2000 et 2010.

S : Secret statistique

À Propos de la surface agricole utile

La SAU du recensement agricole de 2010 est la SAU des exploitations, à ne pas confondre avec la SAU communale (voir schéma ci-contre).



Baisse de 11 % de la SAU en 10 ans

La baisse de la SAU des exploitations observée dans l'agglomération lyonnaise est beaucoup plus forte que celle observée en moyenne dans le département du Rhône (8 %).

Les communes situées à proximité de Lyon sont parmi les plus touchées par cette diminution, avec des baisses supérieures à 25 %.

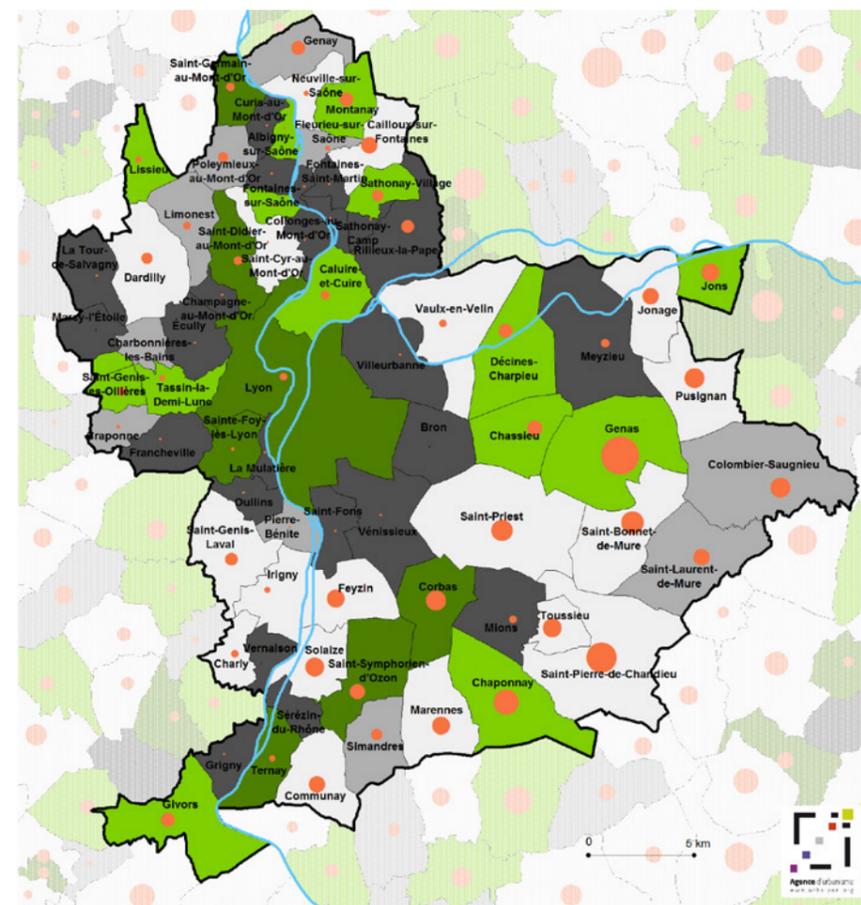
Les communes de première couronne situées au nord et à l'ouest du territoire sont particulièrement concernées par ces fortes baisses.

D'une manière générale la SAU des exploitations diminue davantage dans les communes où elle était déjà faible en 2000. Ces communes accueillent notamment de l'arboriculture, filière en retrait dans le Rhône aujourd'hui.

Les communes de l'Est lyonnais, où la SAU des exploitations est la plus importante, sont proportionnellement moins touchées par les diminutions de la SAU des exploitations.

Ces communes accueillent en effet des exploitations de taille conséquente et qui continuent de s'agrandir. Ces exploitations bénéficient d'une céréaliculture dynamique et structurée, sur des terrains favorables et équipés.

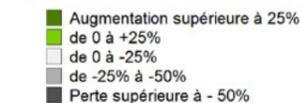
Surface agricole utile des exploitations



SAU des exploitations par commune en 2010 (en hectares)



Evolution de la SAU des exploitations par commune entre 2000 et 2010 (en%)



Sources : Draaf, Recensements agricoles 2000 et 2010.

Ce qu'il faut retenir

- 20 311 hectares de surface agricole utile en 2010 ;
- les exploitations qui ont pour production dominante les grandes cultures occupent environ 14 000 hectares de l'agglomération ce qui en fait un territoire plus spécialisé que le département ;
- en lien avec la proximité lyonnaise, la baisse de SAU, de 11 %, est plus forte que la moyenne départementale (8 %) ;
- les communes de l'Est lyonnais, accueillant surtout des grandes cultures, sont plus épargnées.

OBJECTIF : Mesurer les évolutions du marché foncier et la pression qui en résulte sur l'activité agricole. Connaître les évolutions du marché permet d'anticiper une stratégie foncière en adéquation avec les dynamiques territoriales et les besoins agricoles. Cet indicateur mesure le nombre, la valeur et le statut des acquéreurs pour les transactions sur le foncier rural bâti et non-bâti. Sources : Safer Rhône-Alpes

Marché des biens agricoles, typologie des biens et des acquéreurs

Le **marché des biens agricoles** est une composante du **marché de l'espace rural** qui comprend l'ensemble des notifications de projet de vente (Déclaration d'intention d'aliéner) transmises à la Safer. Les biens notifiés ont tous au moins en partie un usage agricole ou naturel au moment de la vente. Ils sont cependant de natures diverses et sont regroupés en segment de marchés en fonction notamment de leur surface, de leur destination ou de la nature des acquéreurs :

- le **marché de l'artificialisation** concerne les biens dont la destination est « terrain à bâtir », « équipements collectifs », « emprises d'infrastructures » ou « extractions de substances minérales ». Ces biens sont généralement urbanisés à court terme, dans les deux ans qui suivent la vente ;
- le **marché résidentiel rural** concerne les biens bâtis de moins de 5 hectares acquis par des non agriculteurs ;
- le **marché des espaces de loisirs** concerne les biens agricoles non loués, de moins de 1 hectare (hors vignes et vergers), acquis par des non agriculteurs. Ces biens sortent souvent de l'espace productif pour devenir des terrains d'agrément ou de loisirs. Ces biens font parfois l'objet de stratégies patrimoniales dans l'espoir d'un changement de zonage d'urbanisme ;
- le **marché des landes, étangs et forêts** concerne les biens dont plus de 50 % de la surface notifiée est constituée de bois et taillis ;
- Le **marché des biens agricoles** (bâti et non bâti) comprend les biens ruraux qui ne répondent pas aux caractéristiques des segments définis ci-dessus. Ces biens ont une vocation agricole indépendamment du statut du propriétaire.

369 hectares cédés chaque année sur le marché de l'espace rural

Chaque année entre 2010 et 2012, le marché de l'espace rural a enregistré en moyenne 363 notifications de ventes dans l'agglomération lyonnaise, pour une surface de 369 hectares et une valeur de 94,9 M€.

16% des ventes enregistrées dans le département du Rhône se situent dans le territoire de l'agglomération lyonnaise.

Le marché agricole (biens bâtis et non bâtis) représente 17% des Déclarations d'intention d'aliéner (DIA) du marché de l'espace rural.

Un prix du terrain agricole 20% plus élevé dans l'agglomération lyonnaise

Le prix moyen du foncier agricole nu s'élève à 1,5 €/m² dans le territoire de l'agglomération lyonnaise sur la période 2010-2012, toutes natures de terrains agricoles confondues. Il est supérieur à la moyenne du département observée à 1,2 €/m². Les espaces agricoles de l'agglomération lyonnaise connaissent une forte pression foncière liée à une proximité des espaces urbains et à une forte concurrence entre agriculteurs et particuliers non agriculteurs pour l'usage des terrains.

Des agriculteurs peu présents sur le marché agricole

Les acquéreurs principaux sont des agriculteurs (en nombre de transactions réalisées ainsi qu'en surfaces échangées). Pour autant, dans le territoire de l'agglomération lyonnaise, le taux de pénétration des agriculteurs sur le marché agricole est inférieur à celui observé pour l'ensemble du département du Rhône.

Les collectivités sont des acteurs importants du marché agricole au sein de l'agglomération lyonnaise. Elles se portent acquéreurs de près de 30% des terrains agricoles qui se vendent dans l'objectif de préserver le foncier agricole.

Le marché des espaces de loisirs

Les destinations observées pour ces terrains nus, de moins de 1 hectare, sont multiples : agrandissement du jardin, potager, pâture pour chevaux.

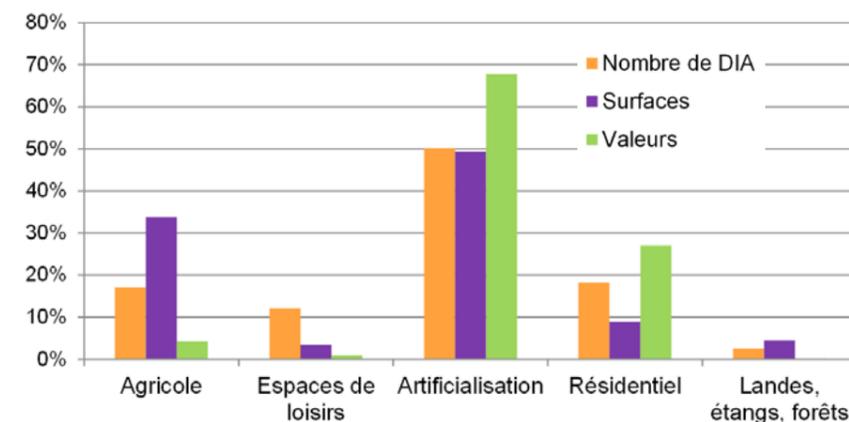
Dans l'agglomération lyonnaise, le marché des espaces de loisirs représente environ 13 ha échangés annuellement, soit une moyenne de 43 ventes sur la période 2010-2012 et 2 900 m² de terrain cédé par vente.

Le prix du foncier de loisirs, supérieur à celui du foncier agricole, est plus élevé dans l'agglomération lyonnaise (5,9 € m² en moyenne) que dans le reste du département (2,60 €/m²).

Ce qu'il faut retenir

- Le marché des biens agricoles non bâtis de l'agglomération lyonnaise représente 11 % de celui du Rhône par le nombre de transaction mais 15 % par les valeurs ;
- Les agriculteurs, qui restent les premiers acquéreurs de biens agricoles non bâtis (en nombre et surface), sont cependant moins présents sur ce marché qu'ils ne le sont dans l'ensemble du département ;
- Les collectivités sont beaucoup plus présentes sur le marché des biens agricoles non-bâtis de l'agglomération lyonnaise qu'elles ne le sont dans l'ensemble du département ;
- La valeur des espaces de loisirs (moins de 1 hectare majoritairement acquis par des non-agriculteurs) est très supérieure à celle observée dans le département du Rhône.

Segments de marché, Agglomération lyonnaise



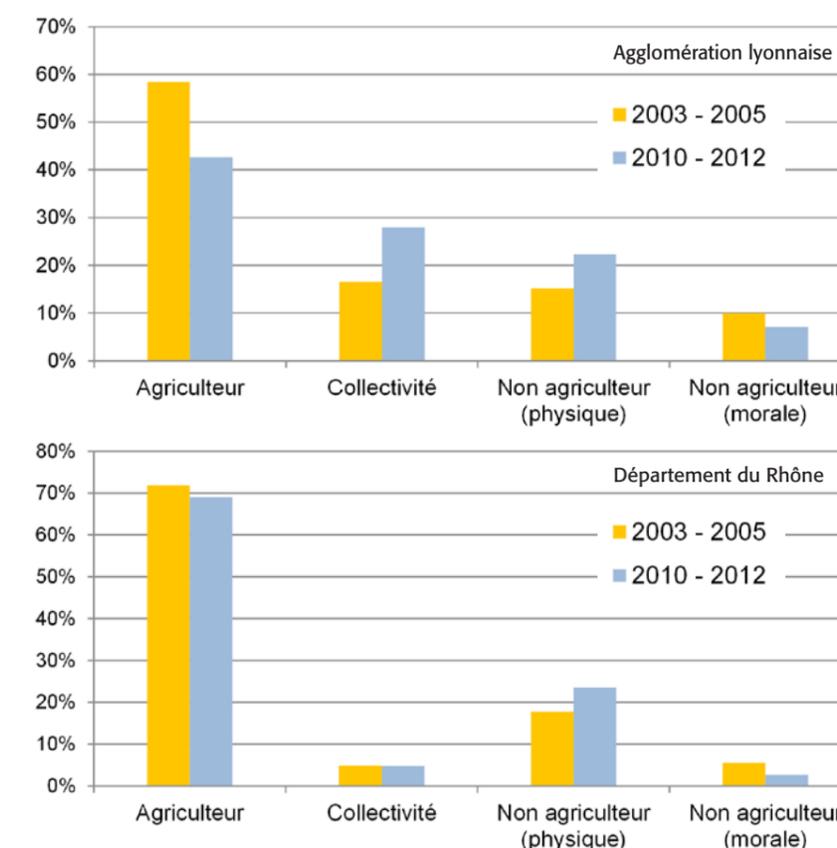
Source : Safer Rhône-Alpes

Marchés des biens agricoles non bâtis

| Moyenne triennale 2010-2012 | Agglomération lyonnaise | Département du Rhône |
|-----------------------------|-------------------------|----------------------|
| Nombre de DIA | 58 | 514 |
| Surfaces | 117 ha | 894 ha |
| Surfaces/vente | 2 ha/lot | 1,7 ha/lot |
| Valeurs | 1,7 M€ | 11,1 M€ |
| Valeurs/lot | 30 K€ | 22 K€ |

Source : Safer Rhône-Alpes

Marché agricole des biens non bâtis, en surface par type d'acquéreur



Source : Safer Rhône-Alpes

OBJECTIF : Évaluer la sensibilité des bâtiments d'exploitation à la pression urbaine. Les possibilités de construction et de développement du bâti agricole sont essentielles à la vitalité de l'activité. Pour autant, ce bâti peut fragmenter les espaces agricoles quand il perd sa vocation initiale. Cet indicateur rend compte du marché bâti de l'espace rural en nombre, valeur, surface et types d'acquéreurs des biens. Sources : Safer Rhône-Alpes



Marché du bâti agricole, typologie des acquéreurs

Un marché du bâti agricole très limité

Entre 2010 et 2012, le marché du bâti agricole représente en moyenne chaque année 4 notifications de ventes dans le territoire de l'agglomération lyonnaise, correspondant à 10,6 hectares vendus pour une valeur globale de 2,3 M€.

En nombre, le marché du bâti agricole représente 6 % des Déclarations d'intention d'aliéner (DIA) du marché agricole et seulement 5 % des biens bâtis qui se vendent sur le marché total de l'espace rural.

2/3 des bâtiments agricoles acquis par des non agriculteurs

Sur la période 2010-2012, les agriculteurs acquièrent en moyenne 1 bâtiment agricole sur 3. Les particuliers sont les acquéreurs principaux de ces bâtis agricoles destinés à un usage résidentiel (en nombre de transactions et en surfaces échangées).

Le prix moyen constaté pour le lot bâti agricole est de 616 K€ (238 k€ dans le Rhône). Ce montant particulièrement élevé peut expliquer la difficile maîtrise de ces biens par les agriculteurs.

Le marché résidentiel rural

Les ventes de propriétés bâties, tous usages et destinations confondus (agricole, résidentiel, à bâti) concernent entre 2010 et 2012 une superficie annuelle de 55 hectares, soit une surface moyenne de 6 900 m² par lot vendu. En comparaison, la surface vendue par propriété bâtie s'élève à 10 090 m² en moyenne sur le département du Rhône.

Ces biens bâtis sont essentiellement destinés à un usage résidentiel (61 % des surfaces notifiées, 66 cessions sur 34 hectares) ou à la construction de

nouveaux espaces d'habitat et d'activités économiques, par densification ou renouvellement (20 % des surfaces notifiées, 9 DIA sur 11 hectares). Seuls 5 % des DIA concernent des propriétés bâties agricoles (19 % des surfaces notifiées soit 10,6 hectares).

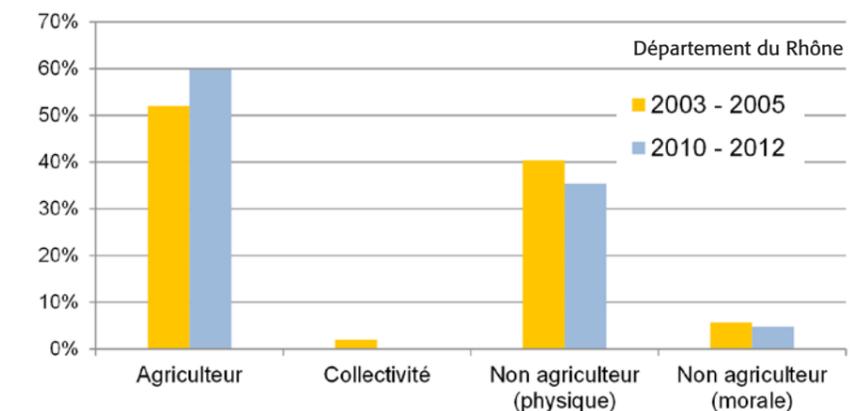
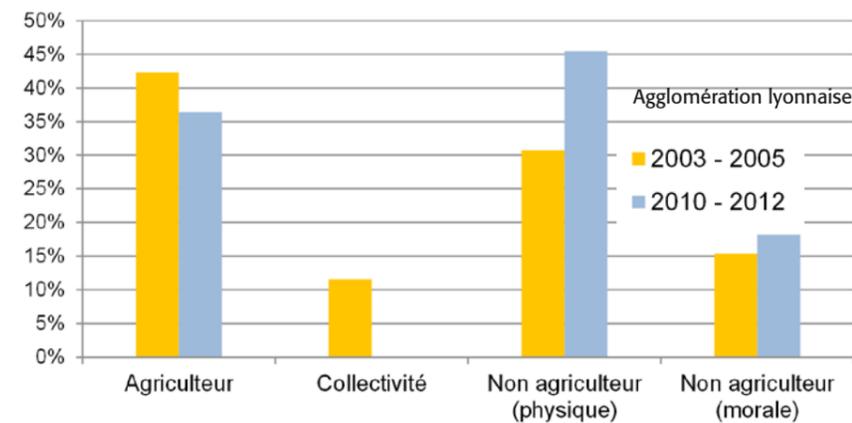
En valeur, le lot moyen résidentiel atteint 386 k€ sur la période 2010-2012 pour une surface moyenne de 5 050 m² (262 k€ pour 5 560 m² dans le Rhône). L'agglomération lyonnaise, très attractive, connaît des prix bien plus élevés que ceux observés dans l'ensemble du département.

Ce qu'il faut retenir

- Le marché du bâti agricole représente 6 % du marché des biens bâtis de l'espace rural ;
- 2/3 des bâtiments agricoles vendus dans l'agglomération sont acquis par des non-agriculteurs, 1/3 dans le département du Rhône ;
- le prix des biens bâtis de l'espace rural sont nettement plus élevés dans l'agglomération qu'en moyenne dans l'ensemble du département.

Marché agricoles des biens bâtis

en proportion des ventes par type d'acquéreurs

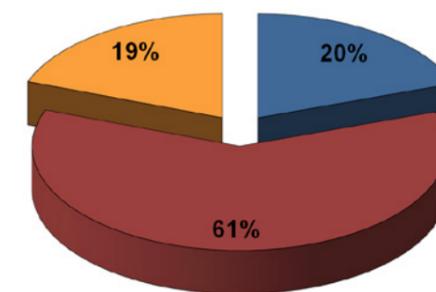


Source : Safer Rhône-Alpes

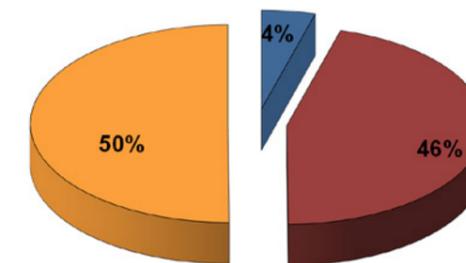
Marchés des biens bâtis de l'espace rural

En surface des lots, moyenne triennale entre 2010 et 2012

Agglomération lyonnaise



Département du Rhône



Source : Safer Rhône-Alpes

- Marché en vue d'artificialisation
- Marché résidentiel
- Marché agricole

Indicateur
N°5

OBJECTIF : Mesurer les évolutions du nombre d'exploitation, des installations et cessations d'activité et l'évolution de l'âge des exploitants. Cet indicateur recense le nombre d'exploitations et s'intéresse à la pyramide des âges des exploitants. Pour mieux percevoir les mutations à l'œuvre, cette information sera complétée du nombre d'installations et du nombre de cessations d'activité par type de culture. Sources : Agreste Rhône-Alpes - Recensements agricoles ; MSA ; Chambre d'agriculture du Rhône.

Démographie agricole

670 chefs d'exploitations et co-exploitants

En 2010 le territoire du Scot de l'agglomération lyonnaise compte 670 chefs d'exploitations et co-exploitants pour 559 exploitations. Plus de la moitié de ces exploitations (58 %) sont des moyennes ou grandes exploitations.

Comparativement, le département du Rhône accueille près de 6 000 exploitations dont une part importante de **moyennes ou grandes exploitations** : 65 % de l'ensemble des exploitations.

Des nouvelles installations qui transforment le paysage agricole

Entre 2002 et 2012, il y a eu 30 **installations aidées** dans l'agglomération. Toutes les filières sont représentées sans grande prédominance de l'une d'entre-elles. 16 exploitations se sont installées sous une formes sociétaires, 20 ont un projet de vente directe (cf. indicateur 12, page 25).

| | 2000 | 2010 | Évolution 2000 - 2010 |
|---|------|------|-----------------------|
| Nombre d'exploitations | 880 | 559 | - 321 - 36 % |
| Part d'exploitants de plus de 50 ans | 56 % | 62 % | + 6 points |

Sources : Draaf, Recensements agricoles 2000 et 2010.



| | 2010 | 2011 |
|--|------|------|
| Taux de renouvellement des exploitations (installations/cessations) | 50 % | 80 % |

Sources : MSA, Chambre d'agriculture du Rhône

Des exploitants plus âgés dans l'agglomération lyonnaise

En 2010, 62 % des exploitants du territoire de l'agglomération ont plus de 50 ans, contre 53 % pour le Rhône. Les plus de 50 ans représentent 47 % des moyennes et grandes exploitations de l'agglomération lyonnaise et 42 % des moyennes et grandes exploitations du département du Rhône.

Les moyennes et grandes exploitations, plus représentatives des dynamiques économiques sont donc tenues par des exploitants plus jeunes que la moyenne.

Les exploitants de plus de 60 ans représentent 30 % des exploitations et 16 % de la **Surface agricole utile**.

Le devenir des exploitations concernées a donc un impact important sur le projet agricole du territoire : en termes d'occupation et de valorisation des espaces d'une part, en termes socio-économiques, dans les restructurations des exploitations d'autre part.

Plus d'une exploitation sur trois a disparu entre 2000 et 2010

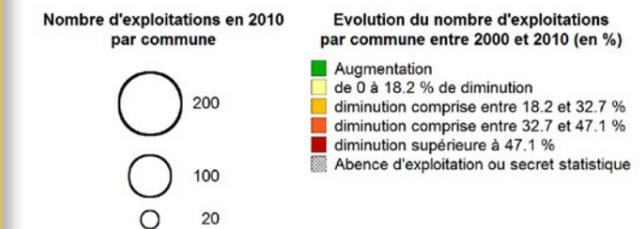
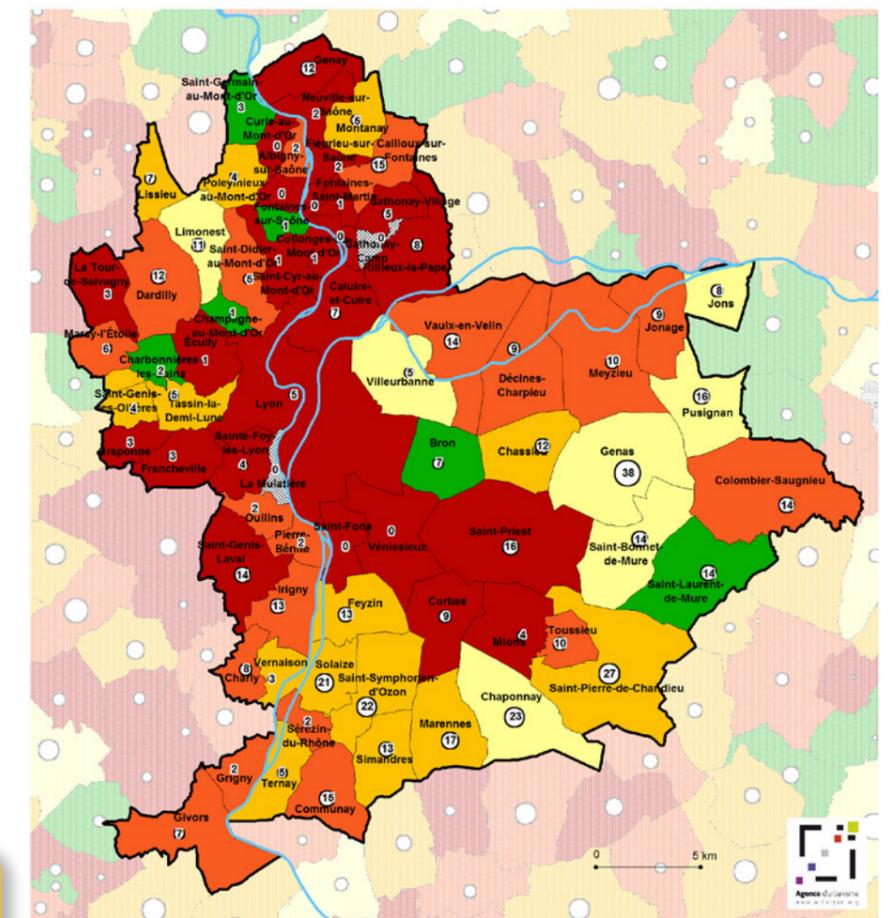
La diminution du nombre d'exploitations de 36 % observée dans l'agglomération lyonnaise est plus forte que celle observée en moyenne dans le département du Rhône (baisse de 29 %).

Ce sont les petites exploitations qui subissent les plus fortes pertes. Le nombre des moyennes et grandes exploitations diminue quant à lui de 29 % dans l'agglomération lyonnaise et de 27 % dans le territoire départemental.

La première couronne de Lyon apparaît particulièrement touchée au nord-ouest mais les évolutions qui semblent très fortes sont surtout le fait d'un nombre déjà très faible d'exploitations en 2000.

À nouveau, les communes de l'Est lyonnais semblent d'une manière générale moins touchées par la diminution du nombre d'exploitations en lien avec leur orientation en grandes cultures et la bonne santé de ces filières.

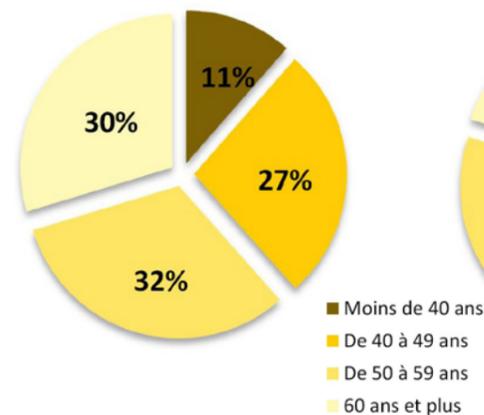
Exploitations agricoles (nombre et évolution)



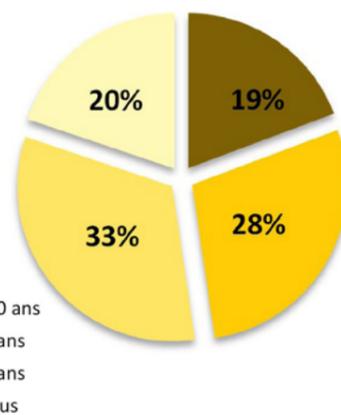
Sources : Draaf, Recensements agricoles 2000 et 2010.

Âge des exploitants

Agglomération lyonnaise



Département du Rhône



Sources : Draaf, Recensements agricoles 2000 et 2010

Ce qu'il faut retenir

- 559 exploitations agricoles en 2010 dans l'agglomération lyonnaise ;
- 58 % de moyennes et grandes exploitations, contre 65 % dans le département ;
- les nouvelles exploitations sont plus tournées vers les formes sociétaires et les circuits courts ;
- des exploitants en moyenne plus âgés que dans le reste du département ;
- une baisse du nombre d'exploitations de 36 % en 10 ans, diminution plus forte que celle observée dans le Rhône (- 29%) ;
- le nord-ouest lyonnais est plus touché que l'est par ce phénomène.

OBJECTIF : Mesurer les évolutions de l'emploi agricole sur les territoires. Cet indicateur s'intéresse à la caractérisation de l'emploi agricole et à ses évolutions en mesurant la main d'œuvre totale puis en distinguant l'importance de la main d'œuvre familiale de la main d'œuvre salariée. Il mesure également la part de l'emploi agricole sur les territoires et son évolution par rapport à l'emploi total. Sources : Agreste Rhône-Alpes - Recensements agricoles ; Insee

L'emploi agricole

Une baisse du nombre d'emplois agricole moins forte que celle des exploitations

La main d'œuvre totale des exploitations agricole de l'agglomération lyonnaise a diminué de 26 % en 10 ans pour s'établir en 2010 à 1 063 **Unité de travail annuel (UTA)**.

Comparativement, le nombre d'exploitations a connu une diminution plus importante. On peut donc conclure à une restructuration des exploitations qui assurent la pérennité de certains emplois lorsque qu'une exploitation cède son activité.

La baisse de la main d'œuvre est légèrement plus forte dans l'agglomération lyonnaise que dans le département du Rhône où elle a été de 24,6 % entre 2000 et 2010.

Des exploitations qui accueillent plus de main d'œuvre

Révéléateur de la dynamique d'agrandissement des exploitations, la main-d'œuvre moyenne par exploitation a

progressé en 10 ans de 16 % dans l'agglomération lyonnaise pour s'établir à 1,9 UTA en 2010 (2,7 UTA pour les moyennes et grandes exploitations) contre 1,7 UTA dans le Rhône pour l'ensemble des exploitations (2,3 UTA pour les moyennes et grandes.)

Une main d'œuvre qui se professionnalise

Si elle reste majoritaire avec 645 UTA, la place de la main d'œuvre familiale connaît une baisse importante (-30 %) durant la décennie 2000-2010.

Dans le même temps, la main d'œuvre salariée diminue de 18 %.

Au-delà d'une diminution de la main d'œuvre familiale, l'augmentation des formes sociétaires contribue à ces évolutions vers plus de salariat.

En parallèle, la part plus importante de main d'œuvre salariée est révélatrice d'un changement de modèle économique des exploitations agricoles et témoigne de modifications significatives de l'organisation du travail dans les exploitations.

L'importance des grandes cultures se confirme

Sur les 1 063 UTA qui travaillent dans l'agglomération lyonnaise, 356 - soit 34 % - travaillent dans des exploitations qui ont les grandes cultures pour **orientation technico-économique (Otex)**.

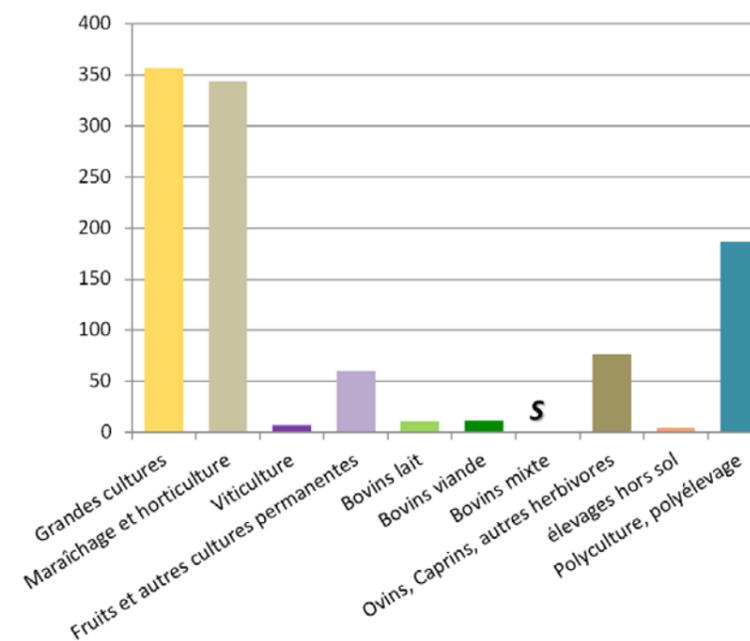
27 % de la main d'œuvre agricole dans l'horticulture

L'orientation « maraîchage et horticulture », qui ne regroupe que 17 % des exploitations, mobilise quant à elle 343 UTA, soit 32 % de la main d'œuvre totale.

Au sein de cette classe c'est l'horticulture qui apparaît particulièrement importante dans le territoire de l'agglomération ; ce secteur occupe en effet plus d'un quart de la main d'œuvre totale agricole.

Par ailleurs, la part non négligeable de l'Otex « ovins, caprins et autres herbivores » dans la main d'œuvre agricole est, en partie, le reflet de l'importance des élevages équins dans l'agglomération lyonnaise et témoigne d'une spécificité des espaces agricoles périurbains.

Main d'œuvre par production principale des exploitations en 2010



Sources : Draaf, Recensements agricoles 2010.

S : Secret statistique

Plus de 350 unités de travail agricole (équivalent temps plein agricole) travaillent dans des exploitations qui ont pour production dominante les grandes cultures.

Main d'œuvre des exploitations (UTA)

| | UTA 2000 | UTA 2010 | UTA Évolution 2000 - 2010 | UTA moyen 2000 | UTA moyen 2010 | UTA moyen Évolution 2000 - 2010 | UTA familiales 2000 | UTA familiales 2010 | UTA familiales Évolution 2000 - 2010 | UTA salariées 2000 | UTA salariées 2010 | UTA salariées Évolution 2000 - 2010 |
|--|----------|----------|---------------------------|----------------|----------------|---------------------------------|---------------------|---------------------|--------------------------------------|--------------------|--------------------|-------------------------------------|
| Agglomération lyonnaise | 1 443 | 1 063 | - 26,4 % | 1,6 | 1,9 | + 19 % | 941 | 644 | - 32 % | 494 | 406 | - 18 % |
| Dont moyennes et grandes exploitations | 1 159 | 865 | - 25,4 % | 2,6 | 2,7 | + 5 % | 688 | 482 | - 30 % | 464 | 373 | - 20 % |
| Département du Rhône | 13 414 | 10 114 | - 24,6 % | 1,6 | 1,7 | + 6 % | 9 812 | 6 962 | - 29 % | 3 551 | 3 051 | - 14 % |

Sources : Draaf, Recensements agricoles 2000 et 2010

Ce qu'il faut retenir

- 1 063 UTA en 2010, soit une baisse de 26 % depuis 2000 ;
- des exploitations moins nombreuses mais qui embauchent plus ;
- diminution de la main d'œuvre familiale au profit du salariat, induisant des modifications de l'organisation du travail dans les exploitations ;
- des grandes cultures qui confirment leur place dans l'agglomération, y compris dans la main d'œuvre agricole ;
- importance de l'horticulture et des élevages équins liée à la proximité lyonnaise.

Indicateur
N°7

OBJECTIF : Mesurer la place que l'agriculture occupe dans l'économie des territoires. Cet indicateur mesure le potentiel économique des exploitations et leur répartition en petites, moyennes et grandes exploitations. Sources : Agreste Rhône-Alpes - Recensements agricoles ; Insee

Dimension économique des exploitations

À propos des petites, moyennes et grandes exploitations

Une part significative de petites exploitations est tenue par des exploitants de plus de 60 ans disposant de moins de 5 hectares. Malgré un faible poids économique, elles constituent une part parfois importante du nombre total d'exploitations. Il est donc pertinent d'étudier à part les moyennes et grandes exploitations, plus représentatives de l'économie agricole d'un territoire. La différence de dimension économique des exploitations se mesure à l'aide de la production brute standard.

Une dimension économique légèrement inférieure à la moyenne départementale

Avec 34 000 k€ de **produit brut standard** pour l'ensemble des exploitations de l'agglomération lyonnaise, la moyenne par exploitation s'établit à 61 k€.

Cette moyenne par exploitation est légèrement inférieure à celle observée dans le département (63 k€) et peut s'expliquer, dans l'agglomération lyonnaise, par la part plus importante de petites exploitations, c'est-à-dire celles ayant un produit brut standard inférieur à 25 000 k€.

Une part encore importante de petites exploitations, mais en forte diminution

On compte 237 petites exploitations dans l'agglomération en 2010 et 322 moyennes et grandes exploitations.

Ces dernières représentent 58 % de l'ensemble des exploitations du territoire soit moins que dans l'ensemble du département où les moyennes et grandes exploitations représentent 65 % de l'ensemble des exploitations.

Les moyennes et grandes exploitations se maintiennent dans l'ensemble mieux. Leur nombre total a diminué de 29 % entre 2000 et 2010 quand le nombre de petite exploitation diminuait de 44 %.

Taille et dimension économique des exploitations

| | Moyennes et grandes exploitations en 2000 | Moyennes et grandes exploitations en 2010 | Évolution 2000-2010 | Produit brut standard moyen pour l'ensemble des exploitations |
|--------------------------------|---|---|---------------------|---|
| Agglomération lyonnaise | 454 Soit 52 % du total des exploitations | 322 Soit 58 % du total des exploitations | - 29 % | 61 k€ |
| Département du Rhône | - | 3 837 Soit 65 % du total des exploitations | - | 63 k€ |

Sources : Draaf, Recensements agricoles 2000 et 2010

Ce qu'il faut retenir

- Une part encore importante de petites exploitations, qui diminue cependant fortement ;
- Une dimension économique légèrement inférieure à la moyenne départementale du fait du nombre encore important de petites exploitations.

Indicateur
N°8

OBJECTIF : Mesurer dans les territoires, les évolutions que connaissent les exploitations agricoles dans leur taille et dans leur statut. Cet indicateur correspond à la surface agricole utile (SAU) moyenne des exploitations, et à son évolution, ainsi que la répartition des exploitations entre structure individuelle et structure collective. Sources : Agreste Rhône-Alpes - Recensements agricoles

Statut et taille des exploitations

Des surfaces par exploitation plus grandes que la moyenne départementale

En 2010 la surface agricole utile moyenne des exploitations de l'agglomération lyonnaise est de 36 hectares. Elle était de 26 hectares en 2000, soit une augmentation de 38 % en 10 ans.

En comparaison, la SAU moyenne des exploitations du département du Rhône est de 23 hectares, pour une augmentation de 30 % depuis 2000.

Deux raisons expliquent cette particularité de l'agglomération lyonnaise :

- la plus forte diminution du nombre de petites exploitations, faisant augmenter la moyenne ;
- un agrandissement de la surface des exploitations qui se poursuit, notamment des exploitations de grandes cultures, majoritaires dans l'agglomération lyonnaise.

L'agrandissement des exploitations se réalise essentiellement en faire-valoir indirect. La part de la SAU en propriété est en effet passée de 28 % en 2000 à 17 % en 2010.

Par ailleurs, les moyennes et grandes exploitations ont une surface agricole plus importante (54 ha) dans l'agglomération lyonnaise que dans l'ensemble du département du Rhône.

Exploitations individuelles en baisse et progression des formes sociétaires

Les **exploitations individuelles** restent majoritaires, malgré leur diminution. En 2010, elles représentent 76 % des exploitations de l'agglomération (et 59 % de la SAU). En 2000, ce statut d'exploitation individuelle concernait 85 % des exploitations.

Leur part est plus importante dans le département où elles représentent 80 % des exploitations en 2010 (87 % en 2000).

Comme l'augmentation de la part du salariat, l'augmentation des **formes sociétaires** participe aux mutations socio-économiques des exploitations. Le statut de chacun est mieux défini, plus codifié, avec des conséquences sur l'organisation du travail au sein même des exploitations.

Ce qu'il faut retenir

- Des exploitations plus grande par rapport à la moyenne départementale en lien avec les grandes cultures, majoritaires dans le territoire ;
- un agrandissement qui se poursuit et une progression des formes sociétaires ;
- 17 % de l'espace cultivé est la propriété des exploitants en 2010 contre 28 % en 2000.

SAU des exploitations et exploitations individuelles

| | Part d'exploitations individuelles en 2000 et part de leur SAU | Part d'exploitations individuelles en 2010 et part de leur SAU | SAU moyenne en 2000 | SAU moyenne en 2010 | Évolution 2000-2010 | Faire valoir direct* en 2000 et % de la SAU totale | Faire valoir direct* en 2010 et % de la SAU totale | Évolution 2000-2010 |
|--------------------------------|--|--|---------------------|---------------------|---------------------|--|--|---------------------|
| Agglomération lyonnaise | 85 % 70 % | 76 % 59 % | 26 ha | 36 ha | + 38 % | 6 370 ha 28 % | 3 449 ha 17 % | - 46 % |
| Département du Rhône | 87 % 74 % | 80 % 62 % | 18 ha | 23 ha | + 30 % | - | - | - |

Sources : Draaf, Recensements agricoles 2000 et 2010

* Part de la SAU dont les exploitants sont également les propriétaires

Indicateur
N°9

OBJECTIF : Connaître la dominante agricole des territoires, observer la répartition des exploitations en fonction de leur production principale. Cet indicateur correspond au nombre et à la surface des exploitations en fonction de leur production principale (Otex : orientation technico-économique). En parallèle seront observés la place de l'agriculture biologique et des signes officiels de qualité.

Sources : Agreste Rhône-Alpes - Recensements agricoles, DDT69 - Registre parcellaire graphique

Productions principales des exploitations

| | |
|--|--------------|
| Exploitations en agriculture biologique | 14 |
| <i>Part du total des exploitations</i> | <i>2,5 %</i> |
| Exploitations ayant au moins une production reconnue par un signe de qualité | 90 |
| <i>Part du total des exploitations</i> | <i>16 %</i> |
| Dont Exploitations avec AOC, IGP ou Label | 9 |
| <i>Part du total des exploitations</i> | <i>1,6 %</i> |

Sources : Draaf, Recensements agricoles 2000 et 2010.

Appellation d'origine contrôlée présente dans le territoire :
AOC fromagère Rigotte de Condrieu
AOC viticole Coteaux du Lyonnais

Les grandes cultures très présentes

En 2010, 47 % des exploitations ont les grandes cultures pour **Otex**. La situation est très différente dans le Rhône où les exploitations viticoles sont majoritaires.

Ce sont les élevages hors-sol, les exploitations fruitières et laitières qui accusent les plus fortes baisses. Ce sont les exploitations «ovins, caprins et autres herbivores» qui se maintiennent bien du fait de la forte dynamique des élevages équin (avec un cheptel qui passe de 524 équins en 2000 à 1 019 en 2010).

La viticulture qui reste très minoritaire est en progression.

Forte progression de l'agriculture biologique et des signes de qualité

14 exploitations de l'agglomération lyonnaise, soit 2,5% du total des exploitations, sont en agriculture biologique. Ce chiffre, à la hausse, reste légèrement en deçà de la moyenne du Rhône (3%).

16 % des exploitations de l'agglomération ont une production reconnue par un **signe de qualité**, contre 52% dans le Rhône (vin compris). Mais seulement 8 exploitations de l'agglomération (sur 560) ont au moins une production reconnue par une appellation d'origine, un label ou une indication géographique protégée.

Relative diversité du territoire, spécialisation des exploitations

La répartition des exploitations par filière laisse apparaître une certaine diversité des productions dans l'agglomération lyonnaise.

La forte spécialisation de la SAU du territoire vers les grandes cultures (indicateur 2) est ici nuancée par le nombre important d'exploitations en polyculture-élevage et en maraîchage-horticulture (où les surfaces sont plus modestes par exploitation).

Les productions qui accusent les plus fortes diminutions du nombre d'exploitations sont l'arboriculture, l'élevage laitier et hors-sol, du fait notamment

de difficultés économiques et la polyculture-élevage du fait de la spécialisation d'exploitations vers une production principale unique.

Polyculture à l'ouest, céréales à l'est

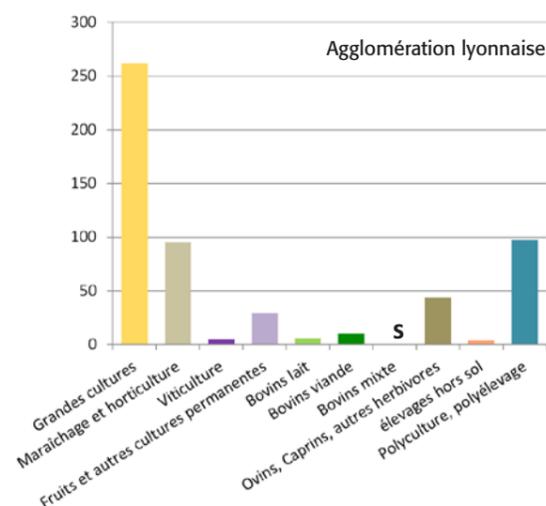
Certaines communes apparaissent plus spécialisées. À l'est de la Saône et du Rhône, les grandes cultures sont très présentes alors le maraîchage et l'horticulture caractérisent plutôt l'ouest.

La majorité des communes apparaît en polyculture-élevage (chiffres clés par commune, page 26) notamment car elles accueillent en réalité une diversité d'exploitations spécialisées dans des productions différentes.

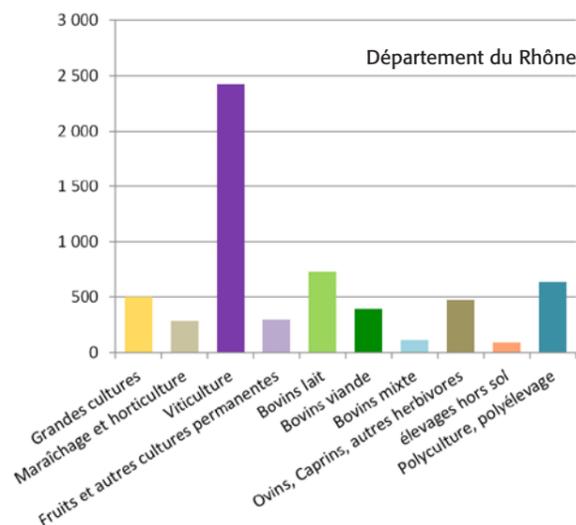
Ce qu'il faut retenir

- 47 % des exploitations en grandes cultures ;
- l'arboriculture et l'élevage laitier accusent les plus fortes diminutions ;
- la bio et les signes de qualité relativement peu présents sont en forte progression ;
- des exploitations qui se spécialisent mais un territoire qui reste diversifié, surtout à l'ouest, l'est étant plus dédié aux grandes cultures.

Nombre d'exploitations réparties par leur production principale en 2010



Plus de 250 exploitations de l'agglomération lyonnaise ont pour production principale les grandes cultures.



Source: Draaf, Recensements agricoles 2000 et 2010.

S : Secret statistique

Surface moyenne des exploitations par production dominante (en hectares)

| Type de production | 2000 | 2010 |
|---|-----------|-----------|
| Grandes cultures | 40 | 54 |
| Maraîchage et horticulture | 4 | 4 |
| Viticulture | 2 | 13 |
| Fruits et autres cultures permanentes | 9 | 13 |
| Bovins lait | 49 | 73 |
| Bovins viande | 34 | 55 |
| Bovins mixte | 74 | 5 |
| Ovins, caprins et autres herbivores | 7 | 13 |
| Elevages hors sol | 24 | 2 |
| Polyculture, polyélevage | 23 | 38 |
| <i>SAU moyenne des exploitations, toutes productions confondues</i> | <i>26</i> | <i>36</i> |

Sources : Draaf, Recensements agricoles 2000 et 2010

| Surfaces déclarées à la PAC en 2012 | Agglomération lyonnaise | Département du Rhône |
|--|-------------------------|----------------------|
| Surface totale déclarée à la PAC | 17 269 hectares | 113 962 hectares |
| Part en agriculture biologique ou en cours de conversion | 2,4 % | 3,3 % |

Sources : DDT69, Registre parcellaire graphique

OBJECTIF : Recenser les équipements agricoles collectifs pour mieux les protéger de l'urbanisation. Cet indicateur vise à mesurer le nombre et la localisation des équipements collectifs agricoles qui participent à la structuration des filières et à leur ancrage territorial. Il s'intéressera particulièrement aux équipements d'irrigation qui peuvent être remis en cause par la croissance urbaine.

Sources : Agreste Rhône-Alpes - Recensements agricoles, SMHAR, Spot-Thema

Équipements agricoles, irrigation

Ce qu'il faut retenir

- Un potentiel irrigable important couvrant 28 % de la SAU ;
- Le potentiel irrigable a été moins affecté par la diminution de la SAU et par l'artificialisation que l'ensemble des espaces agricoles.

Un potentiel irrigable important dans l'agglomération lyonnaise

En 2010, les exploitants agricoles ont déclaré un potentiel irrigable de près de 6000 hectares ce qui représente près de 30 % de la surface agricole utile de l'agglomération lyonnaise.

En comparaison, le potentiel irrigable déclaré pour l'ensemble du département du Rhône ne couvre que 10 % de sa surface agricole utile totale.

Les terrains équipés mieux préservés que l'ensemble des espaces agricoles

L'indicateur 1 sur l'occupation du sol indique que les espaces agricoles ont diminués de plus de 4 % entre 2000 et 2010. L'observation de l'occupation du sol dans un périmètre proche du réseau d'irrigation indique, quand à elle, une diminution des espaces agricoles légèrement moindre, de 3 % entre 2000 et 2010.

Dans le même temps, le potentiel irrigable déclaré au recensement agricole diminue de 7 % pour s'établir en 2010 à 5 628 hectares. Alors que l'indicateur 2 indique une diminution globale de la SAU de 11 % pour l'ensemble de l'agglomération lyonnaise.

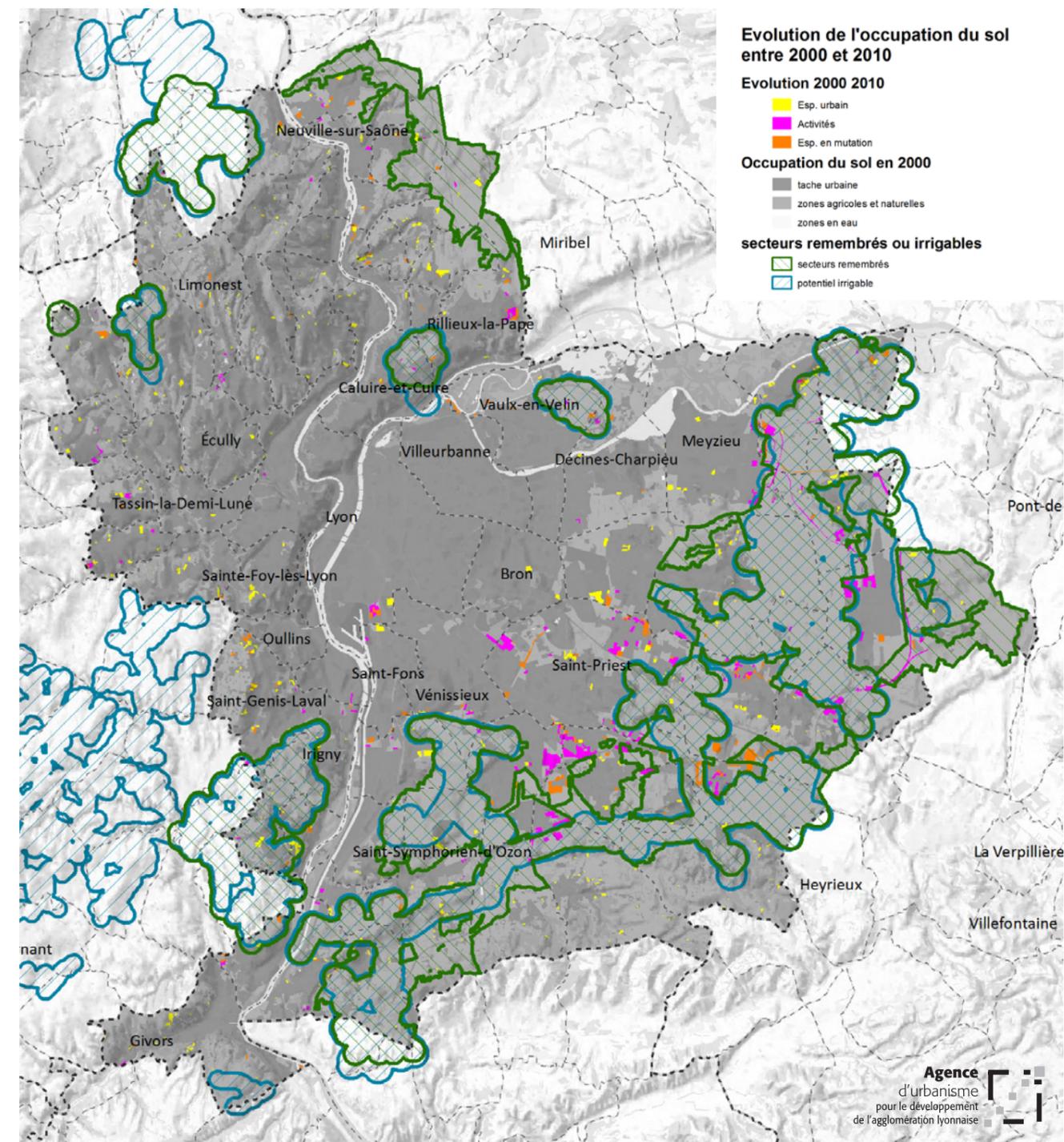
Taille et dimension économique des exploitations

| | Espaces agricoles à proximité du réseau d'irrigation collective* | Evolution depuis 2000 | Surfaces irrigables déclarées au recensement | Evolution depuis 2000 |
|--------------------------------|--|-----------------------|--|-----------------------|
| Agglomération lyonnaise | 11 209 hectares <i>Soit 43 % des espaces agricoles</i> | - 3 % | 5 628 hectares <i>Soit 28 % de la SAU</i> | - 7 % |
| Département du Rhône | 23 170 hectares <i>Soit 14 % des espaces agricoles</i> | - 2 % | 11 580 hectares <i>Soit 8 % de la SAU</i> | - 16 % |

* occupation du sol à 500 mètres dans les plateaux et plaines du nord et de l'est lyonnais, et 300 mètres dans les vallons de l'ouest

Sources : Draaf, Recensements agricoles 2000 et 2010 ; Spot-Thema

Artificialisation des terres potentiellement irrigables



Sources : Spot Thema, Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise ; DDT69, Smhar ; Cadastre

Indicateur
N°11

OBJECTIF : Mesurer l'importance des activités de diversification dans l'économie agricole des territoires. Cet indicateur mesure le nombre d'exploitations impliquées dans une activité de diversification en les répartissant par types de diversification.
Sources : Agreste Rhône-Alpes - Recensements agricoles

Diversification au sein des exploitations

Ce qu'il faut retenir

- 21 % des exploitations ont une activités de diversification ;
- Dont une part importante pour du travail à façon (transformation d'un produit agricole pour un tiers ou prestation de service, pour une collectivité par exemple).

21 % des exploitations ont une activité de diversification

Avec 116 exploitations qui réalisent une **activité de diversification**, l'agglomération lyonnaise est légèrement au-dessus de la moyenne départementale.

Importance du travail à façon

Pour 44 exploitations agricoles de l'agglomération lyonnaise, le travail à façon constitue la première activité de diversification.

Cette situation est très différente de celle observée dans le département du Rhône, où elle n'arrive qu'en troisième position.

À l'inverse, la transformation de produits laitiers est peu présente dans

l'agglomération, alors qu'il s'agit de la deuxième activité de diversification à l'échelle départementale.

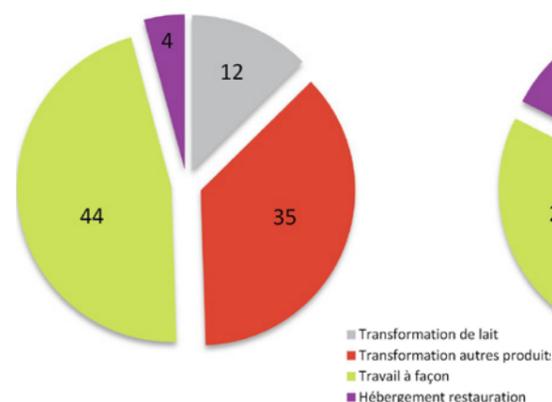
Faible part de l'agritourisme

La faiblesse des diversifications en hébergement et en restauration n'est quant à elle pas surprenante dans la mesure où le secteur est peu propice au développement agritouristique.

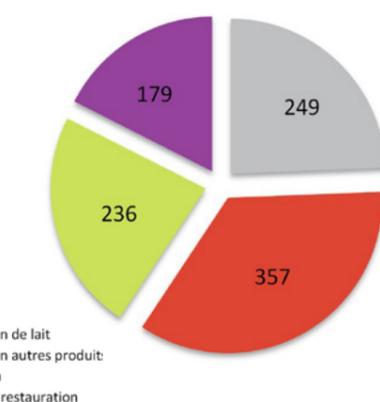
Pour autant, la forte demande, notamment liée au tourisme d'affaires et au tourisme de courte durée pourrait favoriser la structuration d'une offre d'hébergement qui n'existe pas aujourd'hui au sein des exploitations du fait d'un manque de bâtiment disponible ou du faible nombre de conjoint collaborateur.

Types de diversification en 2010

Agglomération lyonnaise
(concerne 116 exploitations)



Rhône
(concerne 1 126 exploitations)



Sources : Draaf, Recensement agricole 2010

Indicateur
N°12

OBJECTIF : Mesurer la part des circuits-courts dans les territoires. Cet indicateur recense le nombre d'exploitations impliquées dans un circuit-court de commercialisation, et le nombre d'exploitations qui réalisent plus de 75% de son chiffre d'affaires dans ces circuits. Il mesure également les principaux modes de commercialisation en circuits-courts et filières de proximité plus large.
Sources : Agreste Rhône-Alpes - Recensements agricoles

Commercialisation en circuits courts et filières de proximité

35 % des exploitations impliquées dans au moins un circuit court

193 exploitations, soit 35 % des exploitations de l'agglomération lyonnaise, sont impliquées dans au moins un **circuit court**. La même proportion est observée dans le département du Rhône (2 500 exploitations).

La vente directe, une forme privilégiée de circuit court

Sur les 193 exploitations impliquées dans un circuit-court, 181 réalisent de la vente directe, soit 94 % d'entre elles.

Les circuits courts, un débouché majoritaire pour la moitié des exploitations

Sur 193 exploitations impliquées dans un circuit court, 101 soit 52 % d'entre elles, réalisent plus de 75 % de leur chiffre d'affaires dans ce débouché (hors vin).

Cette proportion est légèrement supérieure à ce qui peut être observé dans le département, où 50 % des exploitations impliquées en circuit-court y réalisent plus de 75 % de leur chiffre d'affaires.

Ce qu'il faut retenir

- 35 % des exploitations sont impliquées dans au moins 1 circuit-court ;
- 94 % des exploitations en circuit-court vendent en direct ;
- 18 % de l'ensemble des exploitations réalisent plus de 75 % de leur chiffre d'affaires par les circuits-courts.

Les exploitations agricoles impliquées dans un circuit-court

| | Exploitations impliquées dans au moins un circuit court | Part de l'ensemble des exploitations | Exploitations impliquées en vente directe | Part de l'ensemble des exploitations | Exploitations qui réalisent plus de 75 % de leur chiffre d'affaires en circuit court | Part de l'ensemble des exploitations |
|--------------------------------|---|--------------------------------------|---|--------------------------------------|--|--------------------------------------|
| Agglomération lyonnaise | 193 | 35 % | 181 | 32 % | 101 | 18 % |
| Département du Rhône | 2 500 | 42 % | 2 347 | 39 % | 656 | 11 % |

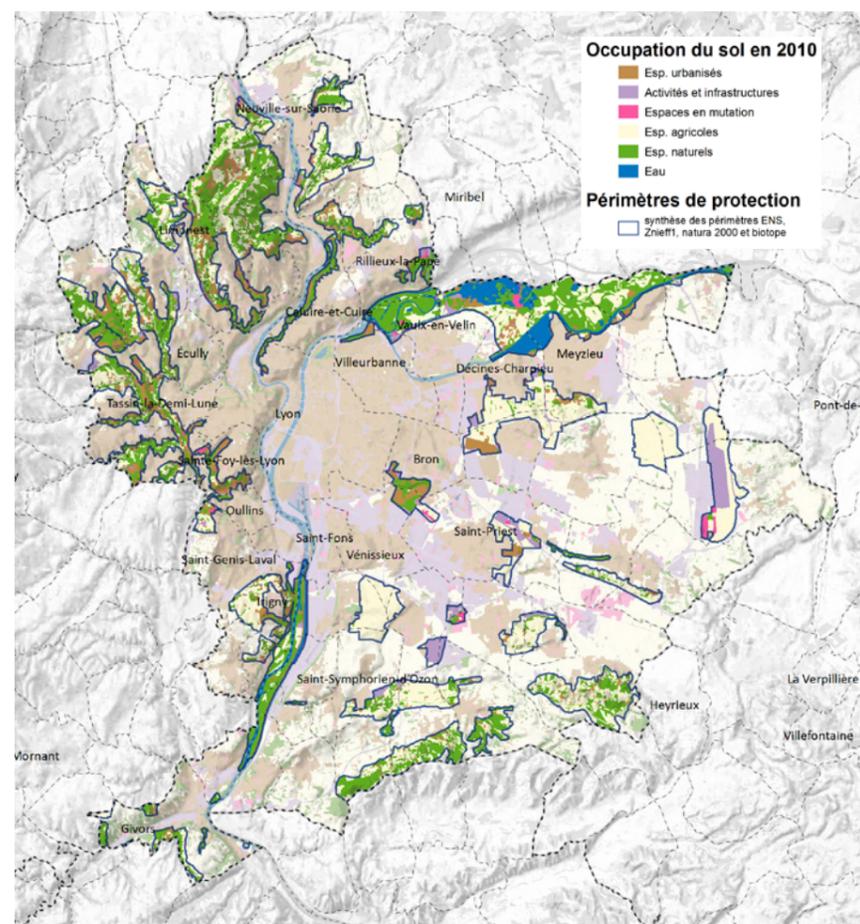
Sources : Draaf, Recensement agricole 2010

Indicateur
N°13

OBJECTIF : Rendre compte de la place des activités agricoles au sein des espaces protégés ou inventoriés au titre de leur fonction écologique.
Même s'ils ne représentent pas l'ensemble des outils et mesures de protection et de gestion de l'environnement, l'indicateur se concentre sur l'étude des Espaces naturels sensibles, des espaces Natura 2000, des Zones naturelles d'intérêt écologique floristique et faunistique et des Arrêtés préfectoraux de protection de biotope. Sources : Spot-Thema ; Dreal ; DDT69 - Registre parcellaire graphique

Espaces agricoles protégés ou inventoriés au titre de leur fonction écologique

Occupation du sol dans les espaces protégés et/ou inventoriés



Sources : Dreal ; Spot Thema, Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise

40 % des espaces protégés ou inventoriés au titre de leur fonction écologique sont agricoles

L'agglomération lyonnaise compte 18 000 hectares protégés ou inventoriés au titre des Espaces Naturels Sensibles (ENS), des espaces Natura 2000 (N2000), des Zones naturelles d'intérêt écologique floristique et faunistique (ZNIEFF de type 1) et des Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotopie (APPB).

La place qu'occupent les activités agricoles au sein des ENS, N2000, ZNIEFF et APPB est révélatrice à la fois de la nécessaire prise en compte des enjeux écologiques par les activités agricoles mais également de l'importance des activités agricoles dans l'entretien de ces espaces et de leur diversité.

La bio mieux représentée dans les espaces protégés/inventoriés que dans l'ensemble du territoire

La part de l'agriculture biologique reste faible au sein de ces espaces protégés/inventoriés, occupant 3,6 % du parcellaire déclaré à la PAC. Elle est toutefois supérieure à la part qu'elle occupe dans l'ensemble du territoire de l'agglomération lyonnaise (2,4 % du parcellaire déclaré à la PAC).

Ce qu'il faut retenir

- 40 % des espaces protégés/inventoriés sont agricoles ;
- La bio y est mieux représentée que dans l'ensemble du territoire.

| Espaces agricoles dans les espaces naturels protégés/inventoriés | Total des espaces protégés/inventoriés* | Espaces naturels sensibles | Natura 2000 | Znieff 1 | Biotopie |
|--|---|----------------------------|-------------|----------|----------|
| Surface agricole (hectares) | 7 141 | 5 796 | 430 | 2 282 | 65 |
| Part des espaces agricoles | 40 % | 36 % | 21 % | 36 % | 12 % |
| Surface déclaré à la PAC (hectares) | 5 222 | | | | |
| Part en agriculture biologique ou en cours de conversion | 3,6 % | | | | |

Sources : RPG DDT69, Dreal, Spot Thema

* tous périmètres confondus

Indicateur
N°14

OBJECTIF : Rendre compte de la place des activités agricoles au sein des espaces délimités en raison de l'enjeu de protection de la ressource en eau potable. L'indicateur se concentre sur l'étude des Aires d'alimentation des Captages et sur les Périmètres, plus restreints, de protection éloignée des captage.

Sources : Spot-Thema ; Agence Régionale de Santé ; DDT69 - Registre parcellaire graphique

Eau potable et agriculture

52 % des aires d'alimentation de captage sont agricoles

Les aires d'alimentation de captage (AAC) couvrent 9 625 hectares et les périmètres de protection éloignée (PPE) couvrent 3 723 hectares du territoire de l'agglomération lyonnaise. 52 % de ces aires et 35 % de ces périmètres sont agricoles.

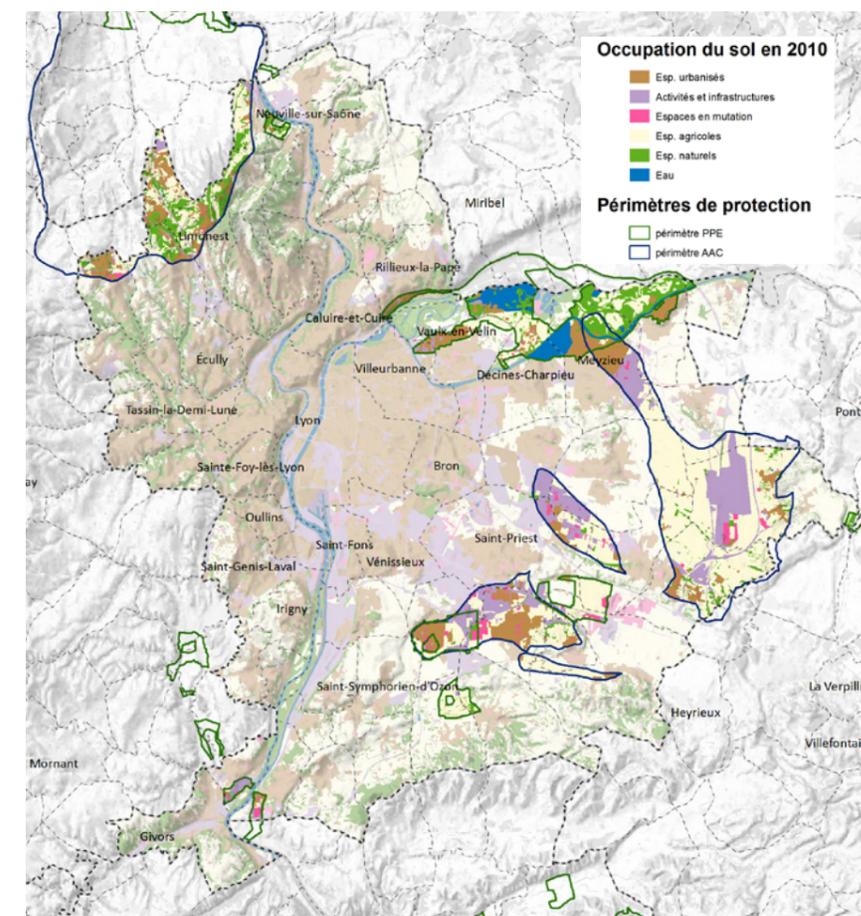
L'agriculture joue donc un rôle essentiel dans la protection de la ressource.

La diminution des espaces agricoles du fait de l'artificialisation a été inférieure à la moyenne de l'agglomération au sein des PPE (- 2,4 % contre - 4,4 %) ; en revanche elle atteint 7 % au sein des AAC.

La bio mieux représentée dans les périmètres de protection éloignée (PPE) des captage d'eau potable

Dans l'agglomération lyonnaise, l'agriculture biologique représente 2,4 % de l'ensemble du parcellaire déclaré à la PAC (indicateur 9) ; seulement 1 % de celui-ci dans les AAC mais 8% au sein des PPE. Elle y occupe une centaine d'hectares essentiellement située dans le Grand Parc Miribel Jonage.

Aires d'alimentation et périmètres de protection éloignée des captages



Sources : DDT69 ; Spot Thema, Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise

Ce qu'il faut retenir

- Les PPE sont mieux préservés que les AAC, la diminution des espaces agricoles y est moins forte et la part en agriculture biologique nettement supérieure.

| Agriculture biologique et périmètre de protection de la ressource en eau potable | Agglomération lyonnaise | Département du Rhône |
|--|-------------------------|----------------------|
| Parcellaire déclaré à la PAC au sein des aires d'alimentation des captages | 6 046 hectares | 15 221 hectares |
| Part en agriculture biologique ou en cours de conversion | 1,2 % | 2 % |
| Parcellaire déclaré à la PAC au sein des périmètres de protection éloignée | 1 281 hectares | 5 299 hectares |
| Part en agriculture biologique ou en cours de conversion | 8 % | 3,8 % |

Sources : DDT69 - Registre parcellaire graphique, ARS

Bilan des indicateurs

Le territoire du Scot de l'agglomération lyonnaise se caractérise par une agriculture diversifiée. Derrière cette diversité, une géographie de petits territoires agricoles plus spécialisés, aux dynamiques variées, se dessine.

Un équilibre fragile entre des difficultés liées à la proximité urbaine et un accès facilité à un large bassin de consommation.

1 373 hectares d'espaces agricoles et naturels artificialisés en 10 ans

Les espaces agricoles occupent en 2010 36 % de la surface du territoire. Entre 2000 et 2010 ce sont 1 373 ha qui ont été artificialisés. Cette croissance de la ville s'est faite à 92 % au détriment des espaces agricoles et pour 43 % en faveur des activités économiques (surtout dans l'est lyonnais) ; en la matière, c'est une des particularités de l'agglomération dans le département.

Le rythme d'artificialisation (4 %) relativement constant entre 2000 et 2010, semble témoigner des effets positifs de la planification territoriale lyonnaise sur la maîtrise de la consommation foncière.

Pour autant la maîtrise de la croissance urbaine est à poursuivre dans la mesure où la surface agricole utile a diminué plus fortement que dans le département et qu'il est plus difficile pour des agriculteurs de s'installer dans l'agglomération.

Plus d'un tiers des exploitations ont disparu

Les évolutions constatées dans l'agglomération sont plus fortes que dans le Rhône car celles-ci touchent surtout les petites exploitations, plus nombreuses dans l'agglomération.

La baisse de la surface agricole utile des exploitations s'est établie ainsi à 11 %, contre 8 % pour le département.

Ces évolutions sont en partie liées au contexte urbain du territoire qui peut parfois agir comme un facteur de fragilisation supplémentaire pour les exploitations les moins solides.

La part encore importante des exploitations au faible potentiel de production dans l'agglomération pose question quant à leur viabilité.

La question du devenir agricole du territoire dans un contexte très urbain est soulevée. Il s'agit de protéger et sécuriser un potentiel de production pour une diversité de structures y compris sur de petites surfaces au contact de la ville.

Des exploitations néanmoins plus grandes que la moyenne départementale

Avec 36 hectares de surface agricole utile en moyenne et 57 hectares pour les moyennes et grandes exploitations, les exploitations de l'agglomération lyonnaise sont plus grandes que dans le Rhône.

Cette différence avec le département s'explique par la part importante des grandes cultures dans l'Est de l'agglomération.

20 300 hectares de SAU, dont 14 000 hectares occupés par des exploitations en grandes cultures

Si l'ensemble des exploitations de l'agglomération lyonnaise présente un profil assez diversifié, la majorité de la surface agricole du territoire est exploitée par des exploitations de grandes cultures.

Celles-ci représentent 47 % de l'ensemble des exploitations.

Des exploitations en mutation, un nouveau modèle économique

Comme sur l'ensemble du territoire français, les exploitations s'agrandissent et accueillent plus de main d'œuvre.

Les statuts évoluent vers des formes sociétaires et une part du salariat en augmentation. Ces évolutions sont révélatrices d'un changement de modèle économique des exploitations agricoles, ce qui n'est pas sans conséquence sur l'organisation du travail dans les exploitations.

Un contexte urbain qui se fait sentir dans les types de productions agricoles

Comme ailleurs dans le département, les filières qui marquent le recul le plus important sont l'arboriculture et l'élevage laitier, en difficulté économique.

Par ailleurs, les filières qui se maintiennent le mieux sont l'horticulture et l'élevage équin, poussées par la demande et les usages urbains.

De fortes disparités entre l'est et l'ouest

La Saône et le Rhône marquent les limites de territoire agricole très différents.

L'ouest de la Saône et du Rhône est le secteur le plus diversifié du territoire. Les espaces urbains, agricoles et naturels s'entremêlent. La dynamique d'installation est aujourd'hui la plus forte.

L'est de l'axe Saône-Rhône est quand à lui plus largement dédié aux grandes cultures. Ce secteur apparaît plus stable face à la diminution du nombre d'exploitation bien qu'il soit particulièrement prisé pour le développement économique et le passage d'infrastructures.

Les circuits courts plébiscités, la bio et les signes de qualité en forte progression

En lien avec le bassin de consommation lyonnais, 35 % des exploitations de l'agglomération sont impliqués dans au moins un circuit court (vente directe notamment pour 94 % de ces exploitations).

La moitié d'entre-elles réalise plus de 75 % de leur chiffre d'affaires dans les circuits-courts.

En parallèle, la bio et les signes de qualité connaissent dans l'agglomération des dynamiques de développement importantes, même s'ils restent en moyenne moins présents que dans l'ensemble du département.

L'agriculture, une activité structurante du territoire de l'agglomération lyonnaise

L'agriculture participe à la structuration de l'armature verte de l'agglomération.

L'économie de filières, principalement de céréaliculture, y est très présente. Elle s'inscrit dans une logique de production répondant à un marché européen et mondial. Cependant l'agglomération, ses institutions et son bassin de consommation, constituent un avantage pour répondre aux besoins des filières et à leur organisation.

Chiffres clefs du recensement agricole 2010

Communes du **Scot de l'Agglomération lyonnaise**

| Communes | Nombre d'exploitations en 2010 | Nombre d'exploitations en 2000 | SAU des exploitations en 2010 | SAU des exploitations en 2000 | Evolution 2000-2010 SAU des exploit. (en %) | SAU moy. des exploitations en 2010 | Orientation technico économique des exploitations en 2010 |
|-------------------------|--------------------------------|--------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|---|------------------------------------|---|
| Albigny-sur-Saône | 2 | 3 | 14 ha | 13 ha | 8 % | 7 ha | Fleurs et horticulture diverse |
| Bron | 7 | 4 | - | 3 ha | - | - | Polyculture et polyélevage |
| Cailloux-Fontaines | 15 | 26 | 487 ha | 605 ha | -20 % | 32 ha | Cultures générales |
| Caluire-et-Cuire | 7 | 16 | 181 ha | 161 ha | 12 % | 26 ha | Polyculture et polyélevage |
| Champagne-au-Mont-d'Or | 1 | 1 | 0 | 0 | - | 0 | Fleurs et horticulture diverse |
| Chaponnay | 23 | 24 | 1092 ha | 1017 ha | 7 % | 47 ha | Céréales et oléoprotéagineux |
| Charbonnières-les-Bains | 2 | 2 | 5 ha | 9 ha | -44 % | 3 ha | Fleurs et horticulture diverse |
| Charly | 8 | 15 | 137 ha | 180 ha | -30 % | 17 ha | Fruits et autres cult. permanentes |
| Chassieu | 12 | 16 | 472 ha | 467 ha | 1 % | 39 ha | Polyculture et polyélevage |
| Collonges-au-Mont-d'Or | 1 | 4 | 0 | 8 ha | -100 % | 0 | Fleurs et horticulture diverse |
| Colombier-Saugnieu | 14 | 24 | 738 ha | 1220 ha | -40 % | 53 ha | Polyculture et polyélevage |
| Communay | 15 | 26 | 542 ha | 700 ha | -23 % | 36 ha | Polyculture et polyélevage |
| Corbas | 9 | 18 | 720 ha | 479 ha | 50 % | 80 ha | Céréales et oléoprotéagineux |
| Couzon-au-Mont-d'Or | 0 | 2 | 0 | 1 ha | -100 % | - | |
| Craponne | 3 | 7 | 39 ha | 70 ha | -44 % | 13 ha | Polyculture et polyélevage |
| Curis-au-Mont-d'Or | 0 | 4 | 0 | 27 ha | -100 % | - | |
| Dardilly | 12 | 21 | 253 ha | 309 ha | -18 % | 21 ha | Polyculture et polyélevage |
| Décines-Charpieu | 9 | 16 | 376 ha | 367 ha | 3 % | 42 ha | Céréales et oléoprotéagineux |
| Ecully | 1 | 7 | 1 ha | 23 ha | -96 % | 1 ha | Fleurs et horticulture diverse |
| Feyzin | 13 | 16 | 581 ha | 597 ha | -3 % | 45 ha | Fleurs et horticulture diverse |
| Fleurieu-sur-Saône | 2 | 5 | 54 ha | 103 ha | -48 % | 27 ha | Céréales et oléoprotéagineux |
| Fontaines-Saint-Martin | 1 | 3 | 6 ha | 58 ha | -90 % | 6 ha | Polyculture et polyélevage |
| Fontaines-Saône | 0 | 3 | 0 | 1 ha | -100 % | - | |
| Francheville | 3 | 8 | 9 ha | 24 ha | -63 % | 3 ha | Fleurs et horticulture diverse |
| Genas | 38 | 45 | 2231 ha | 2154 ha | 4 % | 59 ha | Céréales et oléoprotéagineux |
| Genay | 12 | 23 | 401 ha | 552 ha | -27 % | 33 ha | Polyculture et polyélevage |
| Givors | 7 | 11 | 370 ha | 300 ha | 23 % | 53 ha | Polyculture et polyélevage |
| Grigny | 2 | 3 | 5 ha | 15 ha | -67 % | 3 ha | Fleurs et horticulture diverse |
| Irigny | 13 | 20 | 110 ha | 140 ha | -21 % | 8 ha | Polyculture et polyélevage |
| Jonage | 9 | 15 | 539 ha | 547 ha | -2 % | 60 ha | Céréales et oléoprotéagineux |
| Jons | 8 | 9 | 576 ha | 564 ha | 2 % | 72 ha | Polyculture et polyélevage |
| La Mulatière | 0 | 0 | 0 | 0 | - | - | |
| La Tour-de-Salvagny | 3 | 9 | 6 ha | 30 ha | -80 % | 2 ha | Polyculture et polyélevage |
| Limonest | 11 | 12 | 124 ha | 204 ha | -39 % | 11 ha | Fleurs et horticulture diverse |

| Communes | Nombre d'exploitations en 2010 | Nombre d'exploitations en 2000 | SAU des exploitations en 2010 | SAU des exploitations en 2000 | Evolution 2000-2010 SAU des exploit. (en %) | SAU moy. des exploitations en 2010 | Orientation technico économique des exploitations en 2010 |
|----------------------------|--------------------------------|--------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|---|------------------------------------|---|
| Lissieu | 7 | 10 | 107 ha | 92 ha | 16 % | 15 ha | Polyculture et polyélevage |
| Lyon | 5 | 11 | 123 ha | 13 ha | 846 % | 25 ha | Polyculture et polyélevage |
| Marcy-l'Etoile | 6 | 11 | - | 127 ha | - | - | Autres herbivores |
| Marennes | 17 | 23 | 605 ha | 656 ha | -8 % | 36 ha | Polyculture et polyélevage |
| Meyzieu | 10 | 15 | 168 ha | 583 ha | -71 % | 17 ha | Polyculture et polyélevage |
| Mions | 4 | 9 | 125 ha | 258 ha | -52 % | 31 ha | Céréales et oléoprotéagineux |
| Montanay | 5 | 7 | 370 ha | 354 ha | 5 % | 74 ha | Céréales et oléoprotéagineux |
| Neuville-sur-Saône | 2 | 5 | 64 ha | 75 ha | -15 % | 32 ha | Polyculture et polyélevage |
| Oullins | 2 | 3 | 0 | 5 ha | -100 % | 0 | Polyculture et polyélevage |
| Pierre-Bénite | 2 | 3 | 1 ha | 2 ha | -50 % | 1 ha | Fleurs et horticulture diverse |
| Poleymieux-au-Mont-d'Or | 4 | 5 | 197 ha | 298 ha | -34 % | 49 ha | Polyculture et polyélevage |
| Pusignan | 16 | 18 | 739 ha | 840 ha | -12 % | 46 ha | Polyculture et polyélevage |
| Rillieux-la-Pape | 8 | 18 | 297 ha | 625 ha | -53 % | 37 ha | Cultures générales |
| Rochetaillée-Saône | 0 | 1 | 0 | 3 ha | -100 % | - | |
| Saint-Bonnet-de-Mure | 14 | 17 | 865 ha | 1032 ha | -16 % | 62 ha | Polyculture et polyélevage |
| Saint-Cyr-au-Mont-d'Or | 1 | 3 | 4 ha | 5 ha | -20 % | 4 ha | Céréales et oléoprotéagineux |
| Saint-Didier-au-Mont-d'Or | 5 | 8 | 157 ha | 88 ha | 78 % | 31 ha | Polyculture et polyélevage |
| Sainte-Foy-lès-Lyon | 4 | 8 | 33 ha | 6 ha | 450 % | 8 ha | Polyculture et polyélevage |
| Saint-Fons | 0 | 1 | 0 | 0 | - | - | |
| Saint-Genis-Laval | 14 | 29 | 321 ha | 370 ha | -13 % | 23 ha | Polyculture et polyélevage |
| Saint-Genis-les-Ollières | 4 | 5 | 167 ha | 144 ha | 16 % | 42 ha | Polyculture et polyélevage |
| Saint-Germain-au-Mont-d'Or | 3 | 3 | 169 ha | 82 ha | 106 % | 56 ha | Céréales et oléoprotéagineux |
| Saint-Laurent-de-Mure | 14 | 14 | 521 ha | 699 ha | -26 % | 37 ha | Céréales et oléoprotéagineux |
| Saint-Pierre-de-Chandieu | 27 | 35 | 1525 ha | 1625 ha | -6 % | 56 ha | Polyculture et polyélevage |
| Saint-Priest | 16 | 39 | 835 ha | 958 ha | -13 % | 52 ha | Polyculture et polyélevage |
| Saint-Romain-au-Mont-d'Or | 1 | 1 | 4 ha | 4 ha | 0 | 4 ha | Polyculture et polyélevage |
| Saint-Symphorien-d'Ozon | 22 | 27 | 454 ha | 326 ha | 39 % | 21 ha | Polyculture et polyélevage |
| Sathonay-Camp | 0 | 0 | 0 | 0 | - | - | |
| Sathonay-Village | 5 | 13 | 263 ha | 254 ha | 4 % | 53 ha | Céréales et oléoprotéagineux |
| Sérézin-du-Rhône | 2 | 3 | - | 28 ha | - | - | Polyculture et polyélevage |
| Simandres | 13 | 18 | 287 ha | 436 ha | -34 % | 22 ha | Fleurs et horticulture diverse |
| Solaize | 21 | 27 | 617 ha | 679 ha | -9 % | 29 ha | Polyculture et polyélevage |
| Tassin-la-Demi-Lune | 5 | 7 | 95 ha | 90 ha | 6 % | 19 ha | Polyculture et polyélevage |
| Ternay | 5 | 7 | 80 ha | 61 ha | 31 % | 16 ha | Polyculture et polyélevage |
| Toussieu | 10 | 18 | 630 ha | 680 ha | -7 % | 63 ha | Céréales et oléoprotéagineux |
| Vaulx-en-Velin | 14 | 22 | 149 ha | 185 ha | -20 % | 11 ha | Polyculture et polyélevage |
| Vénissieux | 0 | 8 | 0 | 194 ha | -100 | - | |
| Vernaison | 3 | 4 | - | 36 ha | - | - | Polyculture et polyélevage |
| Villeurbanne | 5 | 6 | 20 ha | 0 | - | 4 ha | Polyculture et polyélevage |

Lexique

Artificialisation

L'artificialisation des sols résulte de l'urbanisation, au sens large, des espaces agricoles et naturels (par définition non-artificialisés) au profit de l'habitat, des infrastructures de transports, des locaux d'entreprises, des chantiers et des carrières.

Espaces agricoles

Au sens de Spot-Thema, les espaces agricoles correspondent à trois types d'occupation du sol observés par satellite : cultures permanentes, cultures annuelles et prairies. L'interprétation de l'image satellitaire fait fit d'un lien quelconque de ces espaces à une exploitation agricole. Par ailleurs, ces espaces agricoles intègrent notamment les chemins et haies agricoles et peuvent inclure du bâti diffus.

La surface agricole utile (SAU) dénombre pour sa part la somme des parcelles cultivées et déclarées au recensement agricole par les agriculteurs qui les exploitent.

La surface d'espaces agricoles observée par Spot-Thema est donc plus élevée que celle comptabilisée par le Recensement agricole.

Circuits-courts

Mode de commercialisation des productions agricole regroupant la vente directe du producteur au consommateur et la vente via un intermédiaire unique (restaurateur, commerçant, grandes et moyennes surfaces).

Diversification

Activité qui ne relève pas directement de la production agricole mais qui peut lui être complémentaire. La transformation des produits agricoles (lait, huile, viande, fruits) en fait partie, de même que la transformation de bois, l'aquaculture, l'hébergement, la restauration, les activités de loisirs, l'artisanat, la

production d'énergie renouvelable ou le travail à façon, ce dernier relevant d'une prestation de services (transformation de produits agricoles pour le compte d'une autre exploitation, entretien de voirie, etc.).

Exploitation individuelle / forme sociétaire

Dans une exploitation agricole individuelle, l'activité est exercée par un exploitant seul ou avec les membres de sa famille qui peuvent avoir le statut de co-exploitant, conjoint collaborateur, aide familial, salarié. Les biens personnels et professionnels ne sont pas distincts.

Les formes sociétaires (GAEC, EARL, SARL, SCEA) ont des règles juridiques de fonctionnement propres. Elles distinguent le patrimoine privé du patrimoine professionnel, facilitent l'association de différentes générations et peuvent permettre l'amélioration des conditions d'exploitation (regroupement de moyens, partage du temps de travail) et améliorer la pérennité de la structure, par une transmission plus progressive des éléments de l'exploitation.

Installation aidée

L'information exhaustive du nombre de nouvelles installations n'est pas disponible. L'information existe seulement pour celles qui ont bénéficié de l'aide à l'installation. Pour y avoir accès, il faut remplir quelques conditions, notamment être âgé de 18 à 39 ans, avoir une formation agricole et établir un projet et des prévisions économiques pour les 5 premières années de fonctionnement.

Penap

Protection des espaces naturels et agricoles périurbains, démarche à l'initiative du Département du Rhône en application de la loi sur le Développement des territoires ruraux du 23 février 2005.

Production brute standard (PBS)

Décrit un potentiel de production des exploitations. Les surfaces de culture et les cheptels de chaque exploitation sont valorisés selon des coefficients. Ces coefficients de PBS ne constituent pas des résultats économiques observés. Ils doivent être considérés comme des ordres de grandeur définissant un potentiel de production de l'exploitation par hectare ou par tête d'animaux présents hors toute aide. Pour la facilité de l'interprétation, la PBS est exprimée en euros, mais il s'agit surtout d'une unité commune qui permet de hiérarchiser les productions entre elles.

La variation annuelle de la PBS d'une exploitation ne traduit donc que l'évolution de ses structures de production (par exemple agrandissement ou choix de production à plus fort potentiel) et non une variation de son chiffre d'affaires.

Orientation technico-économique des exploitations (Otex)

La contribution de chaque culture et cheptel permet de classer l'exploitation agricole dans une orientation technico-économique selon sa production principale.

À partir du total des PBS de toutes ses productions végétales et animales, une exploitation agricole est classée dans une classe de dimension économique des exploitations :

- **petites exploitations** : 0 à 25 000 euros de PBS
- **moyennes exploitations** : 25 000 à 100 000 euros de PBS
- **grandes exploitations** : plus de 100 000 euros de PBS

Secret statistique

Les règles régissant le secret statistique sont issues de la loi de 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques. Ces règles stipulent qu'aucune donnée individuelle ne soit diffusée. De la même manière, les données ne sont pas diffusées si moins de 3 exploitations sont concernées ou si une exploitation représente plus de 85 % de la variable considérée. Enfin, pour éviter que par opération puisse-t-être retrouvées des données couvertes par les règles précédentes, est appliqué un secret statistique « induit ».

Signe de qualité

Correspond aux exploitations ayant au moins une production qui bénéficie notamment d'une Indication géographique protégée, d'une Appellation d'origine contrôlée ou protégée, d'un label rouge, ou d'un certificat de conformité.

Surface agricole utile (SAU)

La SAU du recensement agricole de 2010 est la SAU des exploitations, à ne pas confondre avec la SAU communale. Contrairement à cette dernière, elle ne peut pas être comparée à la superficie communale. C'est la localisation du siège d'exploitation qui rattache l'intégralité de sa SAU à une commune indépendamment de la localisation des parcelles.

Unité de travail annuel (UTA)

Mesure du travail fourni par la main-d'œuvre. Une UTA correspond au travail d'une personne à plein temps pendant une année entière. Le travail fourni sur une exploitation agricole provient d'une part de l'activité des personnes de la famille (chef d'exploitation compris), d'autre part de l'activité de la main-d'œuvre salariée (permanents, saisonniers, salariés des entreprises de travaux agricoles et coopératives d'utilisation du matériel agricole).

L'observatoire partenarial des espaces agricoles et naturels

L'observatoire partenarial des espaces agricoles et naturels est né des réflexions engagées dans le département du Rhône à l'occasion de la démarche Penap*, de l'élaboration de documents de planification tels que les Scot et fait suite au travail partenarial «agriculture, urbanisme et territoires» animé par les services de l'État.

A travers ces portraits de territoires, réalisés pour chacun des Scot, EPCI et territoires agricoles homogènes du département, les partenaires de l'observatoire souhaitent apporter aux acteurs du territoire des éléments de connaissance et d'analyse sur l'agriculture et les espaces agricoles.

L'objectif est de hisser au rang des priorités les enjeux qui en découlent pour qu'ils soient pleinement pris en compte dans les projets d'aménagement de demain.

* Protection des espaces naturels et agricoles périurbains, démarche à l'initiative du Département du Rhône en application de la loi DTR du 23 février 2005.

Les travaux de l'Observatoire partenarial des **Espaces agricoles et naturels** sont l'expression d'un partenariat entre le Département du Rhône et l'État.

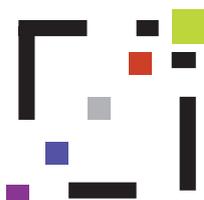
Nous remercions également le Sepal, la Safer Rhône-Alpes et la Chambre d'agriculture du Rhône pour leur contribution et participation active à l'élaboration de cette publication.



Document en ligne sur www.urbalyon.org menu « Observatoire Espaces agricoles et naturels »

D'autres études concernant les espaces agricoles et naturels du Scot Sepal sont également disponibles sur le site internet de l'Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise.

Agence d'urbanisme
pour le développement
de l'agglomération lyonnaise



18 rue du lac - BP 3129 - 69402 Lyon Cedex 03
Tél. 04 78 63 43 70 - Télécopie 04 78 63 40 83
www.urbalyon.org

Communauté urbaine de Lyon, Sepal, Etat, Département du Rhône, Région Rhône-Alpes, Villes de Lyon, Villeurbanne, Vénissieux, Vaulx-en-Velin, Bourgoin-Jallieu, Tarare, Communautés d'agglomération Porte de l'Isère, ViennAgglo, Communautés de communes du Pays de l'Arbresle, du Pays Morantais, du Pays de l'Ozon, de la Vallée du Garon, des Vallons du Lyonnais, Syndicats mixtes du Beaujolais, de la Boucle du Rhône, de l'Ouest Lyonnais, des Rives du Rhône, du Scot du Bassin d'Annonay, du Scot de la Dombes, du Scot des Monts du Lyonnais, du Scot Nord-Isère, du Scot Val de Saône-Dombes, Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion du Grand Parc Miribel Jonage, CCI de Lyon, Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, Sytral, Epora, Ademe, Pôle métropolitain, Caisse des dépôts et consignations, Opac du Rhône, Grand Lyon Habitat.

Directeur de la publication : **Damien Caudron**
Coordination de l'Observatoire : **Laurence Berne** 04 78 63 43 50 l.berne@urbalyon.org
Equipe d'étude : **Thomas Ribier, Marc Lauffer**
Infographie : Agence d'urbanisme